

# UN MONDE, NOTRE MONDE

“21 ANS D’ENGAGEMENT, DE RÉALISATIONS ET DE DÉFIS”



**NORTH-SOUTH CENTRE**  
**CENTRE NORD-SUD**



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

LE CENTRE EUROPÉEN POUR L'INTERDÉPENDANCE ET LA SOLIDARITÉ MONDIALES

(CENTRE NORD-SUD) DU CONSEIL DE L'EUROPE





# Un Monde, Notre Monde

“20 ans d’engagement, de réalisations et de défis”

LE CENTRE EUROPÉEN POUR L’INTERDÉPENDANCE ET LA SOLIDARITÉ MONDIALES  
(CENTRE NORD-SUD) DU CONSEIL DE L’EUROPE



# Sommaire

## 5 Préface

## 7 Introduction

### » CHAPITRE I

#### LES ORIGINES DU CENTRE NORD-SUD (1984-1989)

*“Les relations Nord-Sud : un défi politique pour l'Europe et le monde”*

- 9 I. » La nécessité d'une action internationale concertée pour la coopération Nord-Sud
- 11 II. » Le Conseil de l'Europe s'engage pour le dialogue Nord-Sud
- 12 III. » La Conférence de Lisbonne : « Nord-Sud: le rôle de l'Europe »
- 14 IV. » La Campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud
- 17 V. » L'appel de Madrid en faveur d'une action pour l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud
- 18 VI. » La création du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Centre Nord-Sud)

### » CHAPITRE II

#### LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS VISIONNAIRE (1990-1993)

*“Le Centre Nord-Sud à Lisbonne: un pont entre l'Europe et le Sud”*

- 20 I. » Les années 90 : une décennie pour le changement?
- 22 II. » Un rôle renforcé pour le Conseil de l'Europe dans la construction européenne
- 24 III. » Le Centre Nord-Sud à Lisbonne: un pont entre l'Europe et le Sud
  - 24 3.1. » Des axes programmatiques précurseurs
  - 30 3.2. » Un processus décisionnel unique
  - 32 3.3. » La confirmation de la continuation du Centre Nord-Sud

### » CHAPITRE III

#### LA DÉCENNIE DE LA CONSOLIDATION (1994-2003)

*“Le Centre Nord-Sud : fenêtre du Conseil de l'Europe sur le monde”*

- 34 I. » Les défis du nouveau Millénaire
- 36 II. » Le Conseil de l'Europe encourage la compréhension entre citoyens du Nord et du Sud
- 40 III. » La reconnaissance du rôle du Centre Nord-Sud dans le dialogue et la coopération Nord-Sud
  - 42 3.1. » Le lancement des activités phares du Centre Nord-Sud
  - 44 3.2. » Le processus d'évaluation du Centre Nord-Sud

# Sommaire



## CHAPITRE IV

### LES DÉFIS POSÉS AU CENTRE NORD-SUD (2004-2007)

*“Quelle contribution du Centre Nord-Sud à la coopération au développement au 21<sup>ème</sup> siècle ?”*

- 51 I. » Un environnement international bouleversé par l’onde de choc du 11 septembre 2001
- 53 II. » Le Sommet de Varsovie : un partenariat stratégique entre le Conseil de l’Europe et l’Union européenne
- 55 III. » Le Centre Nord-Sud, à un tournant décisif de son existence
- 56 3.1. » Un recentrage progressif sur les priorités politiques du Conseil de l’Europe
- 60 3.2. » Le renforcement des relations avec ses parties prenantes au sein du Conseil de l’Europe
- 62 3.3. » Le lien renoué avec la Commission européenne
- 63 3.4. » La montée en puissance du prix Nord-Sud du Conseil de l’Europe
- 64 3.5. » Les changements apportés à son environnement administratif



## CHAPITRE V

### UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CENTRE NORD-SUD (2008-2011)

*“L’avenir du Centre européen pour l’interdépendance et la solidarité mondiales”*

- 66 I. » Réformer la gouvernance mondiale pour créer un nouveau modèle de développement
- 66 1.1. » Un contexte international marqué par la crise économique et ses conséquences aux niveaux européen et mondial.
- 67 1.2. » Les tentatives de relance du dialogue entre l’Occident, le monde arabe et l’Afrique.
- 68 1.3. » Le printemps arabe, une surprise et un défi pour la communauté internationale et les organisations européennes.
- 69 II. » De nouveaux horizons pour une Organisation sexagénaire
- 72 III. » La relance du Centre Nord-Sud :
  - 72 3.1. » Un document stratégique pour l’avenir du Centre Nord-Sud (2008-2010)
  - 73 3.2. » La mobilisation des Etats membres et des autres parties prenantes du Centre Nord-Sud au sein du Conseil de l’Europe
  - 74 3.3. » La revitalisation des relations avec l’Union européenne
  - 75 3.4. » L’engagement dans l’Alliance des Civilisations
- 76 IV. » Adoption d’une nouvelle résolution statutaire sur le Centre Nord-Sud
- 79 **Conclusion**
- 80 **ABREVIATIONS**
- 81 **ANNEXES** : Etats membres du Centre Nord-Sud / Présidents du Conseil exécutif et Directeurs exécutifs / Sessions du Forum de Lisbonne / Lauréats du Prix Nord-Sud



**CETTE PUBLICATION EST LE FRUIT D'UN EFFORT COLLECTIF. UNE RECONNAISSANCE PARTICULIÈRE EST TOUTEFOIS DUE À:**

- **ELIANA CARVALHO**, coordinatrice du 20<sup>ème</sup> Anniversaire du Centre Nord-Sud, qui en a assumé la responsabilité principale en termes de rédaction, mise en forme et recherche documentaire;

- **HANS DE JONGE**, « mémoire vivante » du Centre Nord-Sud, pour sa contribution directe aux parties consacrées à l'origine et aux premières années du Centre ainsi que pour son soutien d'ensemble et ses conseils précieux;

- **VÉRONIKA SCHERK-ARSÉNIO** et **AURÉLIE LEBERRURIER** pour leur contribution à la révision et la finalisation du chapitre V;

- **EMÍLIA SOARES** pour sa responsabilité quant à la supervision générale de ce projet et son aboutissement réussi.

# Préface

## Déclaration conjointe sur le Conseil de l'Europe et le « quadrilogue », dans le contexte du 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre Nord-Sud :

La création du Conseil de l'Europe, en 1949, a introduit une innovation majeure dans la sphère des relations internationales, puisque pour la première fois une Assemblée parlementaire, représentant les peuples, siégeait aux côtés du Comité des Ministres, émanation des gouvernements, pour conduire l'action de la nouvelle organisation.

Cette innovation répondait à la volonté des dirigeants politiques de l'époque de faire en sorte que la construction européenne, dès son origine, puisse compter non seulement sur l'appui mais aussi sur la contribution des citoyens. Elle a été complétée très rapidement par deux autres avancées :

- » l'implication de la société civile dans les travaux du Conseil de l'Europe, à travers le statut consultatif créé en 1952 (aujourd'hui près de 400 OING dotées d'un statut participatif sont regroupées au sein de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe) ;
- » et celle des autorités locales et régionales, à travers la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux créée en 1957 (dont le rôle s'est progressivement renforcé jusqu'à donner naissance, en 1994, à l'actuel Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe).

L'action conjuguée de ces différents piliers est communément appelée le « quadrilogue ». Elle inspire de nombreux secteurs d'activités du Conseil de l'Europe, et constitue la base sur laquelle fonctionne le Forum pour l'avenir de la démocratie ou la Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local. Elle est au cœur du processus de décision du Centre Nord-Sud, où les quatre composantes (gouvernements, parlementaires, autorités locales et régionales, société civile) siègent sur un pied d'égalité dans le conseil exécutif.

En ce jour, nous célébrons le 20<sup>ème</sup> Anniversaire de la création du Centre Nord-Sud, en même temps que la journée internationale de la tolérance. Nous souhaitons saisir cette occasion pour réaffirmer l'importance que nous



attachons au concept de « quadrilogue », et notre engagement pour l'action conjointe entre les gouvernements, les parlementaires, les autorités locales et régionales et la société civile, au service des idéaux et des valeurs promus par le Conseil de l'Europe.

16 novembre 2009

***Samuel Žbogar***

***Président, Comité des Ministres du Conseil de l'Europe***

***Lluís Maria de Puig***

***Président, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe***

***Jan Micallef***

***Président a.i, Congrès des Pouvoirs Locaux et régionaux du  
Conseil de l'Europe***

***Jean-Marie Heydt***

***Président, Conférence des ONG du Conseil de l'Europe***



# Introduction

La rédaction de cette rétrospective historique du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe a constitué un exercice gratifiant tout en posant un certain nombre de défis.

Un exercice **gratifiant**, car il retrace l'action du Centre et permet de mieux comprendre son intégration dans le contexte international et régional au cours de ces vingt dernières années. Il met aussi en relief la pertinence de ses actions, son caractère d'avant-garde et sa flexibilité, en déroulant le fil conducteur de ce que furent, sont et seront ses priorités.

Chaque chapitre représente une phase particulière du Centre : la phase de la genèse (1984-1989) ; sa mise en place (1990-1993) ; sa consolidation (1994-2003) ; les défis auxquels il a été confronté (2004-2007) et son renouveau (2008-2011).

Ces phases chronologiques successives sont reliées au contexte international et au contexte particulier du Conseil de l'Europe. L'objectif n'étant pas de faire une étude exhaustive de l'actualité internationale et des activités du Conseil de l'Europe, cette analyse a été conduite sous l'angle du mandat du Centre, à savoir l'interdépendance et la solidarité mondiales.

Le **défi** principal posé par ce processus rétrospectif a été celui inhérent à tout exercice de mémoire : malgré les nombreuses personnes et archives consultées, le risque existe toujours d'omettre tel ou tel événement qui, dans l'esprit de certains pourraient présenter un intérêt particulier. Couvrir 20 ans d'existence, dans le cadre limité d'une publication, oblige à ne pas mentionner toutes les activités entreprises, tous les partenaires et participants de ces projets et tous les appuis reçus.

C'est pourquoi, au-delà des éléments mis en lumière dans les pages qui suivent, ce sont tous les partenaires et participants impliqués, tout les appuis reçus au niveau politique, conceptuel, moral et financier qui doivent être salués. Ce sont eux tous qui ont permis que le Centre fête ses 20 ans l'année dernière.

Des remerciements particuliers devraient être adressés à cet égard :

- » aux **Etats membres du Centre Nord-Sud**, en particulier le Portugal à l'origine de la création du Centre et qui, en tant que pays hôte, lui a offert un appui indéfectible tout au long de ses vingt ans ;



- » aux **membres de son Conseil exécutif**, en particulier ses présidents successifs - Harry Aarts (Pays-Bas), Victor Crespo (Portugal), Miguel Angel Martinez (Espagne), Claude Frey (Suisse) et Deborah Bergamini (Italie) - qui ont encadré et développé son action ;
- » au **Conseil de l'Europe**, « maison mère » du Centre Nord-Sud, et en son sein aux acteurs du « quadrilogue » sur lequel le Centre fonde son action (le Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux et la Conférence des Organisations internationales non gouvernementales), aux Secrétaires Généraux successifs ainsi qu'aux directions de tutelle du Centre (la Direction Générale des Affaires Politiques de 1990 à 2006 et la Direction Générale de l'Education, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport à partir de 2006) ;
- » à l'**Union européenne**, l'autre institution clé pour le rayonnement du Centre Nord-Sud, qui non seulement participe à son fonctionnement statutaire (à travers la Commission européenne et le Parlement européen), mais lui aussi fournit un soutien politique et financier irremplaçable ;
- » aux autres **partenaires internationaux** du Centre Nord-Sud, en particulier l'Organisation des Nations Unies (UNESCO, PNUD, Alliance des Civilisations) et des organisations régionales clés telles que, la Ligue arabe, l'Union Africaine, la Fondation Anna Lindh, ainsi que l'OCDE.
- » à tous ceux qui ont participé aux **activités** organisées par le Centre, qui ont mis et mettent leur expertise, leur savoir, leur savoir-faire et leur temps à faire avancer la cause de l'interdépendance et de la solidarité mondiales, ainsi qu'aux consultants, tuteurs et stagiaires qui ont accompagné ses travaux ;
- » au **personnel** du Centre, dont l'enthousiasme, le dévouement et la motivation ont soutenu son action au cours de ses 21 années d'existence..

8

Une version provisoire de cette publication a été publiée à la fin de l'année 2009, lors de la période où le Centre a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire. La version finale intègre les développements qui sont intervenus jusqu'en mai 2011, lorsque le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une nouvelle résolution statutaire pour le Centre Nord-Sud. Son entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juin 2011, ouvrira une nouvelle ère pour le Centre, à un moment où les pays arabes - nos voisins - sont confrontés à des changements historiques. Que le succès l'accompagne!

Bonne lecture !

**Denis Huber**  
*Directeur exécutif*

31 mai 2011

|

C H A P I T R E

## LES ORIGINES DU CENTRE NORD-SUD (1984-1989)

*“Les relations Nord-Sud :  
un défi politique pour l’Europe et le monde”*

### I » La nécessité d’une action internationale concertée pour la coopération Nord-Sud

La décennie 80 est marquée par une prise de conscience de la nécessité d’une action politique concertée afin d’instaurer un véritable dialogue Nord-Sud permettant de faire face aux multiples défis auxquels sont confrontées les sociétés dans la période « post Trente Glorieuses ».

Au niveau économique, la crise mondiale se caractérise par une croissance insuffisante, un taux de chômage élevé, une augmentation des taux d’intérêts et une détérioration des termes de l’échange pour la plupart des pays en développement. Les tensions protectionnistes réapparaissent, les niveaux d’aide au développement stagnent et les montants d’endettement explosent. La crise financière qui touche de plein fouet l’Amérique Latine et la 2<sup>ème</sup> crise pétrolière au début des années 1980 augmentent<sup>1</sup> les tensions internationales et aggravent la détérioration des relations économiques. En même temps, la croissance démographique est explosive, la famine et la sous alimentation augmentent et l’écart se creuse entre les revenus des pays du Nord et du Sud. C’est l’époque des catastrophes environnementales<sup>2</sup> à grande échelle qui montrent l’interaction entre l’économie et l’écologie.

La Commission Brandt<sup>3</sup> appelle dès 1980 à une restructuration à grande échelle de l’économie mondiale ainsi qu’à l’adoption d’une nouvelle



<sup>1</sup> En 1984, l’initiative anglo-saxonne « Band Aid » est lancée par Bob Geldof (Lauréat du Prix Nord-Sud 2005 du Conseil de l’Europe) et Midge Ure afin de venir en aide aux victimes de la famine qui sévissait alors en Ethiopie.

<sup>2</sup> Bhopal, 1984 ; Tchernobyl, 1986.

<sup>3</sup> Instituée en 1977 par la Banque mondiale, la Commission est composée d’experts du Nord et du Sud avec pour objectif de formuler des recommandations mettant fin à l’impasse politique internationale dans les négociations Nord-Sud sur le développement mondial. La Commission a rendu deux rapports : « North-South » 1981 et « Common crisis » 1983.



approche pour traiter les problèmes de développement, y compris d'un programme urgent pour mettre fin à la pauvreté. L'un des succès du rapport Brandt a été de susciter une mobilisation de l'opinion publique autour de cette question. Du concept de développement, jusque là limité exclusivement à la croissance économique, on passe, à partir de 1986, au concept de développement durable préconisé par le Rapport Brundtland<sup>4</sup> et entériné par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1987. La promotion d'un dialogue constructif, exhaustif et tourné vers l'action entre pays en développement et pays développés est aussi au cœur des discussions de la CNUCED VII, en juillet 1987.

En 1980, la Commission européenne parle, elle aussi, de « réactivation du dialogue Nord-Sud ». Elle rappelle l'importance politique qu'elle attache à la relance du dialogue Nord-Sud et préconise une participation directe des dirigeants politiques dans les processus de discussion entre les pays industrialisés et les pays en développement<sup>5</sup>. Les accords de coopération avec les pays ACP se renforcent et Lomé III, signé en 1984, vise à promouvoir un développement durable et indépendant par le renforcement des capacités des pays ACP.



10

Mais les années 80 constituent aussi une décennie de remise en cause progressive de la bipolarisation du monde : la fin de l'antagonisme Est-Ouest, symbolisée en 1989 par la chute du mur de Berlin, résulte de plusieurs soulèvements sociaux antérieurs, du renforcement de mouvements dissidents et des premières tentatives de réformes dans certains pays communistes, un rôle déterminant étant joué par la perestroïka et la glasnost en Union soviétique.

Au cours de cette décennie, la sensibilisation de l'opinion publique se limite souvent à un appel à l'aide d'urgence, les problèmes sont exposés sans vraiment démontrer la nécessité d'apporter des mesures constructives à long terme. Les images des pays en voie de développement véhiculées par les médias européens contribuent à créer l'image d'un Sud dépendant. La nécessité de réfléchir à une sensibilisation de l'opinion publique basée sur la reconnaissance d'une interdépendance réelle et bénéfique pour tous s'impose progressivement.

<sup>4</sup> Créée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1983, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Gro Harlem Brundtland, rend son rapport « Notre avenir à tous » en 1986, rapport qui définit la politique nécessaire pour parvenir à un « développement durable ».

<sup>5</sup> Communication de la Commission au Conseil européen, réactivation du dialogue Nord-Sud, 29 mai 1980.

## II » Le Conseil de l'Europe s'engage pour le dialogue Nord-Sud

Dès les premières années de son existence, le Conseil de l'Europe a mis à son ordre du jour les questions relatives au dialogue Nord-Sud. Dans son Plan de Strasbourg de 1952<sup>6</sup>, l'Assemblée parlementaire avait défini des orientations pour une coopération structurelle entre l'Europe et les pays africains. Ce Plan a inspiré, les années suivantes, de nombreuses activités et prises de position de l'Assemblée.

Ainsi, en 1967<sup>7</sup>, l'Assemblée parlementaire constatait avec regret que les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour le Développement étaient « plus loin d'être réalisés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1961 ». En 1976, elle s'engageait à « contribuer, par ses débats publics, à une meilleure compréhension des problèmes réciproques dans les relations Nord-Sud »<sup>8</sup>.

La [Résolution 747](#) relative aux perspectives mondiales – besoins de l'humanité et ressources de la planète (1981) a lancé un appel en faveur d'initiatives européennes spécifiques destinées à mieux faire prendre conscience à l'opinion publique des perspectives mondiales quant aux besoins de l'humanité et aux ressources de la planète. La résolution appelait à l'organisation d'une Conférence consacrée à la contribution de l'Europe à l'amélioration des relations Nord-Sud et à une protection plus efficace des ressources de la planète, avec pour objectif de débattre de la contribution de l'Europe à un partage plus équitable et une préservation plus efficace des ressources physique de la planète<sup>9</sup>.



APCE, 1980

La philosophie sous-jacente était que les Etats membres du Conseil de l'Europe avaient un rôle à part entière à jouer dans les efforts déployés à l'échelle internationale pour créer les conditions nécessaires à une relation plus équilibrée entre croissance démographique et disponibilité des denrées

<sup>6</sup> [Recommandation 26](#), 25 novembre 1952

<sup>7</sup> [Recommandation 500](#) (1967) relative aux relations entre l'Europe et les PVD dans le cadre de la CNUCED.

<sup>8</sup> [Résolution 621](#) (1976) relative "L'impact politique du dialogue Nord-Sud".

<sup>9</sup> En avril, la [Directive 407](#) (1982) donna pour mission à la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée d'organiser cette conférence, en étroite coopération avec la Commission de l'agriculture, la Commission de la science et de la technologie et la Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie. Le rapport sur lequel se sont appuyées la Résolution 747 et la Directive 407 avait été présenté par M. Ólafur Ragnar Grímsson, actuel président de l'Islande.



alimentaires ou d'autres ressources physiques limitées, de manière à éradiquer la faim et la pauvreté de la surface du globe. L'Assemblée s'est dite particulièrement inquiète du déséquilibre entre les besoins de l'humanité et ces ressources et a recommandé une répartition plus équitable entre pays riches et pays pauvres. Elle a formulé une série de propositions politiques sur ce sujet et a souligné l'interdépendance de toutes les nations et populations face aux problèmes intrinsèquement liés de croissance démographique et d'épuisement de ressources.

De la même manière, le Comité des Ministres, dans un communiqué ministériel en date du 28 avril 1983, réaffirme son intention de poursuivre le débat européen sur les relations Nord-Sud dans le contexte du Conseil de l'Europe.



### III » La conférence « Nord-Sud : le rôle de l'Europe »

C'est dans ce contexte que s'est tenue, du 9 au 11 avril 1984 à l'Assemblée de la République portugaise (Parlement) à Lisbonne, la conférence « Nord-Sud : le rôle de l'Europe », sur invitation des autorités portugaises et sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ce fut la première grande conférence du genre consacrée à la responsabilité de l'Europe vis-à-vis du monde en développement, et tous les pays démocratiques d'Europe y ont participé.

Quelques 400 membres de gouvernements et de parlements, experts, représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales étaient présents. Sont intervenus dans le cadre de cette conférence le Président du Portugal, M. António Ramalho Eanes, le Premier ministre portugais, M. Mário Soares, la ministre de la Coopération au développement des Pays-Bas, Mme Eegje Schoo, la ministre de la Coopération au développement de la Norvège, Mme Reidun Brusletten, le ministre des Affaires étrangères du Portugal, M. Jaime Gama, le ministre des Affaires européennes de la France, M. Roland Dumas, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de l'Italie, M. Bruno Corti, et le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur de la Suède, M. Carl-Johann Aberg.

Les dirigeants de l'OCDE, du Commonwealth, de la CNUCED, du PNUD, ainsi que d'autres grandes organisations internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales, ont pris une part active aux travaux. La position des pays en développement a été présentée par le président du Groupe des 77, l'ambassadeur du Mexique auprès des Nations unies, Porfirio Munoz Ledo, par le président du Mouvement des non-alignés, le ministre des

Affaires étrangères de l'Inde, P.V. Narasimha Rao, et par le Premier ministre du Cap-Vert, Pedro Pires, s'exprimant au nom des nations africaines de langue portugaise.

La Commission indépendante sur les questions de développement international et la Commission mondiale sur l'environnement et le développement étaient représentées par leurs Présidents respectifs, Willy Brandt et Gro Harlem Brundtland.



Willy Brandt, Conférence de Lisbonne.

La conférence a constaté que, « *qu'il s'agisse du commerce international, de la protection de l'environnement ou de l'approvisionnement en énergie, les pays européens subissent constamment l'influence des événements du Sud, par l'intermédiaire du réseau mondial des communications et des sociétés transnationales* ». Le message qui est ressorti de la conférence était que notre avenir collectif et individuel dans le Nord est lié à celui du Sud.

La Conférence a conduit à l'adoption de la “Déclaration de Lisbonne”, qui comporte une série de propositions d'action :

*« Nous demandons aux populations, aux parlements et aux gouvernements de l'Europe de ne pas ménager leur peine pour édifier un nouveau système international qui, sur la base d'institutions mondiales plus fortes, contribuera à créer un monde où aucun citoyen ne souffrira de la faim ou de l'oppression et où la possibilité sera offerte à chaque enfant de maîtriser sa propre destinée ».*

La Conférence a recommandé l'organisation d'une campagne publique européenne de sensibilisation de l'opinion publique aux nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour des relations Nord-Sud et à leurs répercussions sur l'avenir de l'Europe.

Dans sa recommandation 992 (1984) et sa résolution 843 (1985)<sup>10</sup> relatives à la conférence « Nord-Sud : le rôle de l'Europe » et aux suites à donner à cette conférence, l'Assemblée a proposé l'organisation d'une « Campagne publique européenne sur l'interdépendance Nord-Sud et la survie ».

<sup>10</sup> S'inspirant des rapports présentés en septembre 1984 et 1985 par Harry Aarts (Pays-Bas) et Uwe Holtz (Allemagne) sur le suivi à donner à la Conférence « Nord-Sud : le rôle de l'Europe ».



Olafur Ragnar Grimsson, Président du Comité organisateur de l'APCE de la Conférence de Lisbonne

À l'occasion de sa 75<sup>e</sup> session en novembre 1984, le Comité des Ministres a fait part de sa conviction qu'il était du devoir du Conseil de l'Europe d'apporter sa propre contribution à la promotion des relations Nord-Sud et a estimé que l'opinion publique européenne devait être davantage sensibilisée à l'interdépendance Nord-Sud. Lors de leur réunion de septembre 1985, les Délégués des Ministres ont décidé d'organiser une campagne européenne en étroite collaboration avec la Communauté européenne et les organisations non gouvernementales concernées.

L'Assemblée<sup>11</sup> s'est félicitée de l'appui apporté à cette initiative par le Comité des Ministres ainsi que par la Commission du développement et de la coopération du Parlement européen.

14

#### IV » **La Campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud**

Les principaux objectifs de la campagne étaient de sensibiliser l'opinion publique aux relations structurelles complexes qui influent sur les pays européens et les pays du Sud dans leur existence quotidienne, et de préparer le terrain en vue d'une prise de conscience et une acceptation, par le public et ses représentants élus, des politiques à mettre en place à l'avenir dans le domaine des relations Nord-Sud.

La même année, un Comité d'organisation européen a été créé par le Comité des Ministres pour préparer la campagne. Ce Comité était présidé par l'Ambassadeur Walther Lichem, alors Directeur général adjoint de la coopération au développement au ministère des Affaires étrangères de l'Autriche. Il était composé de représentants de gouvernements, parlements, pouvoirs locaux et régionaux et d'organisations non gouvernementales des Etats membres du Conseil de l'Europe<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> [Recommandation 1062 \(1987\)](#) relative à la coopération politique entre l'Europe et l'Afrique

<sup>12</sup> Le document 5753 et la [Résolution 878 \(1987\)](#) de l'APCE font l'exposé détaillé des modalités d'organisation de la campagne.



L'annonce officielle de la campagne a eu lieu lors d'une cérémonie solennelle organisée au Sénat de Madrid le 16 novembre 1987, en présence de Sa Majesté le roi Juan Carlos I d'Espagne, du président du Comité d'honneur de la campagne, et du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Marcelino Oreja.

La campagne, dont le slogan était « Nord-Sud : un seul avenir, une tâche commune », a été officiellement lancée à Strasbourg le 26 janvier 1988 par Sa Majesté le roi Juan Carlos.<sup>13</sup>

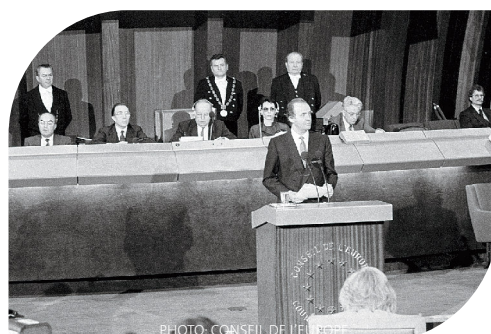
*« Si cette campagne nous permet, en tant qu'Européens, de prendre davantage conscience de l'interdépendance qui caractérise notre monde et de laisser plus de place à la solidarité individuelle et collective, alors nous poserons les fondements d'un monde plus libre et plus équitable ».*

#### [Lien vidéo Roi Juan Carlos](#)

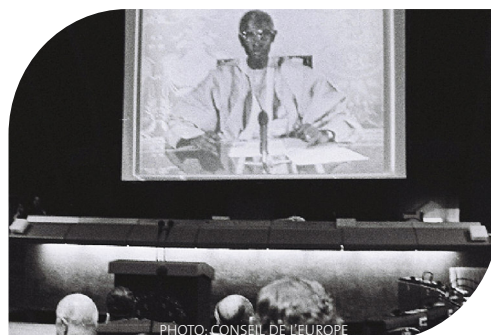
Au cours cette cérémonie, un discours a été prononcé par le Président du Sénégal, M. Abou Diouf. Le musicien britannique Sting et le chanteur jamaïcain Ziggy Marley ont réalisé un clip spécialement pour la campagne dont la chanson a pour titre *One World is enough for all of us*.

#### [Lien vidéo Sting](#)

De février à juin 1988 et au-delà, maintes activités se sont déroulées dans le cadre de la campagne. Au niveau européen, une série de tables rondes, colloques et autres événements ont été organisés sur les thèmes de la campagne et leurs interconnexions : commerce, dette, agriculture, environnement, emploi, aide au développement, relations socioculturelles, ainsi que sur les pays les moins développés. Des campagnes nationales ont été lancées dans la plupart des 22 Etats membres du Conseil de l'Europe, totalisant près de 1500 activités nationales. Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a également organisé un colloque intitulé "Interdépendance et développement



Sa Majesté le roi Juan Carlos I d'Espagne, Conseil de l'Europe, 26 janvier 1988



S.E. Abdou Diouf, Président du Sénégal, Conseil de l'Europe, 26 janvier 1988



<sup>13</sup> À l'occasion d'un débat extraordinaire consacré aux sept principaux thèmes de la campagne : dette, commerce, aide, emploi, agriculture, environnement et relations socioculturelles.



culturel” à Lisbonne les 7 et 8 avril 1988 dans le cadre de la Décennie mondiale pour le développement culturel. À l’occasion de ce colloque, Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, a fait un exposé sur l’interdépendance des cultures.

Lors de sa 80<sup>e</sup> session en mai 1988, en gage de son soutien politique à la campagne, le Comité des Ministres du Conseil de l’Europe a tenu son tout premier débat Nord-Sud, en présence d’éminentes personnalités politiques du Sud :

*« L’essence du dialogue est l’égalité. Il ne peut y avoir d’égalité tant qu’il y a condescendance, et il y aura condescendance tant que l’on n’aura pas débarrassé définitivement l’interprétation historique de la thèse selon laquelle c’est le Nord qui a enseigné la démocratie au Sud, seul le Nord a produit la culture de la dignité individuelle et c’est le Nord qui a inventé la notion de justice sociale », Raul Mangaplas.*



Raul Mangaplas, ministre des Affaires étrangères des Philippines, Conseil de l’Europe, mai 1988

La campagne s’est révélée exceptionnelle en ce qu’elle a permis une coopération inédite entre gouvernements, parlementaires, ONG et pouvoirs locaux et régionaux sur les questions d’interdépendance et de solidarité Nord-Sud. Elle s’est caractérisée par l’implication directe de nombreux parlements nationaux, de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe et du Parlement européen, et par la participation des collectivités locales et régionales<sup>14</sup> et de la société civile. La campagne a également mis en avant le rôle des femmes dans le développement à tous les niveaux<sup>15</sup>.

On peut dire que cette campagne a élevé le débat Nord-Sud et sur les relations Nord-Sud à un plus haut niveau, attirant l’attention sur le fait que ce n’est ni une simple œuvre de charité, ni notre supériorité économique ou technologique qui doivent dicter ou guider nos comportements et nos actions à l’égard du Sud, mais la conviction que le destin du monde dépend de notre capacité à en comprendre les principaux enjeux d’interdépendance et à agir en conséquence pour résoudre les problèmes communs du monde.

<sup>14</sup> La Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l’Europe a adopté en septembre 1988 la [résolution 196\(1988\) sur l’interdépendance et la solidarité Nord-Sud : le rôle des villes et des régions](#) en Europe, dans laquelle elle s’engage à développer le rôle des villes et des régions d’Europe dans la prise de conscience de la réciprocité de la coopération Nord-Sud.

<sup>15</sup> Lors du Colloque « La voix des femmes dans le dialogue Nord-Sud : stratégies pour l’interdépendance et la solidarité » (Barcelone, mai 1988), les participants ont adopté des recommandations en vue de la Conférence de Madrid.

## V » L'Appel de Madrid en faveur d'une action sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud

L'un des temps politiques forts de la Campagne Nord-Sud a été la « Conférence européenne des parlementaires et des organisations non gouvernementales sur l'interdépendance et la solidarité mondiales », qui s'est tenue à Madrid du 1<sup>er</sup> au 3 juin 1988. Cette conférence a été ouverte par Sa Majesté le roi Juan Carlos I, en présence de près de 400 parlementaires et représentants d'organisations non gouvernementales, ainsi que de personnalités de haut rang de gouvernements et d'organisations internationales.

Les débats de la conférence se sont appuyés sur les conclusions et les résultats des tables rondes, colloques et autres événements spéciaux qui, un peu partout en Europe, avaient porté sur les questions placées au centre de la Campagne Nord-Sud.



PHOTO: CONSEIL DE L'EUROPE

Conférence de Madrid



À l'issue de la conférence a été adopté l'[Appel de Madrid](#) en faveur d'une action sur l'interdépendance et la solidarité mondiales, qui fixe pour objectif un partage plus équilibré des ressources de la planète, la promotion de politiques sociales et économiques plus équitables et l'intensification sur le long terme des efforts visant à donner à chacun une réelle chance de mener une existence décente et digne.

*« L'Europe a la possibilité, l'occasion unique, la responsabilité spécifique et l'intérêt particulier de changer le visage des relations Nord-Sud et de nouer un réel partenariat avec le Sud pour lutter contre la pauvreté et les atteintes aux droits de l'homme ».*

Outre une série de mesures politiques et de propositions d'actions spécifiques, l'Appel de Madrid a proposé que les Etats membres du Conseil de l'Europe « renforcent la coopération triangulaire entre parlementaires, ONG et gouvernements en matière d'élaboration de stratégies de développement et qu'ils mettent sur pied à cette fin des structures organisationnelles, en tenant compte de la proposition constructive du Premier ministre du Portugal d'héberger dans son pays un centre pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, dont la mission serait de poursuivre le processus de coopération entre ONG, parlementaires, gouvernements et institutions internationales et de donner suite aux idées et aux structures ayant vu le jour durant la Campagne Nord-Sud ».



## VI » La création du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (« Centre Nord-Sud »)

À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du Conseil de l'Europe (5 mai 1989), les ministres ont adopté la [Déclaration](#) sur le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne :

*“L'objectif prioritaire de l'action du Conseil de l'Europe est la promotion de la coopération en Europe. Toutefois, l'Organisation doit rester ouverte sur le monde en raison à la fois de l'interdépendance croissante des relations internationales et de l'universalité de ses valeurs et principes ».*

Le Comité des Ministres, dans son projet de réponse à la [recommandation 1095](#) (1989)<sup>16</sup> de l'APCE, a fait savoir qu'il avait évalué les résultats de la campagne et pris acte de son succès. Concernant la proposition du Premier ministre portugais, M. Cavaco Silva, d'établir un Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, précisant que cette proposition pouvait se concrétiser sous la forme d'un accord partiel conclu entre les Etats membres intéressés, les ministres ont demandé à leurs Délégués de se pencher sur la question et de déterminer les modalités de mise en œuvre de cette proposition.

18

Lors de leur 430<sup>e</sup> réunion (7 novembre 1989), les Délégués de Ministres ont pris une décision concernant la création du Centre européen. Lors de la 85<sup>e</sup> Session du Comité des Ministres, en date du 16 novembre 1989, les représentants au Comité des Ministres de Chypre, de la France, de l'Italie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, de Saint-Marin et de l'Espagne ont adopté la [Résolution \(89\) 14](#) portant création d'un Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, accompagnée en annexe du statut du Centre. Le Centre allait entrer en service dès 1990, tout Etat membre du Conseil de l'Europe et toute autre Partie contractante à la Convention culturelle européenne étant à même d'y adhérer à tout moment, y compris la Communauté européenne.

<sup>16</sup> Ce projet de réponse s'inspire d'un rapport sur les résultats de la campagne présenté par Harry Aarts et Uwe Holtz en janvier 1989 devant l'Assemblée parlementaire, dans lequel ils recommandent de s'engager activement dans la création du centre de Lisbonne. Ce centre, écrivent-ils, sera appelé à assumer des tâches qui jusqu'ici n'ont pas été assumées nulle part ailleurs. Il doit promouvoir le "trilogue ou "quadrilogue" entre parlementaires, gouvernements et ONG ainsi qu'avec les pouvoirs locaux et régionaux, renforcer la coopération et le dialogue entre ONG du Nord et du Sud, et améliorer l'éducation au développement sur les grands enjeux de l'interdépendance et la solidarité mondiales.

Le mandat du Centre était de fournir un cadre à la coopération européenne pour sensibiliser davantage le public aux questions d'interdépendance mondiale, et de promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et principes du Conseil de l'Europe. Le Comité des Ministres a tout particulièrement attiré l'attention sur le caractère « quadripartite » du Centre. Les gouvernements, parlements, pouvoirs locaux et régionaux et organisations non gouvernementales, y compris « du Sud », devaient être représentés dans son Conseil exécutif et son Bureau.

Une période probatoire de trois ans (1990-1993) est fixée par la résolution (89)14, au terme de laquelle il est convenu que le Comité des Ministres se prononcera sur la continuation du Centre.





C H A P I T R E

## LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS VISIONNAIRE (1990-1993)

*“Le Centre Nord-Sud à Lisbonne: un pont  
entre l'Europe et le Sud”*



### I » Les années 90 : une décennie pour le changement?

20

La création du Centre Nord-Sud est un signal politique important : la fin de l'antagonisme Est-Ouest laisse en effet craindre une attention accrue de la communauté internationale envers les pays de l'Europe centrale et de l'Est au détriment des pays en développement.

Paradoxalement, la fin de cet antagonisme a entraîné une nouvelle tournure dans les relations entre les pays industrialisés et les pays en développement : les problématiques du développement sont exposées aux yeux de tous et ne peuvent plus se cacher derrière les rivalités entre les grandes puissances.

Après les pays de l'Europe centrale et de l'Est, la « 3<sup>ème</sup> vague de démocratisation »<sup>17</sup> s'étend, dans les années 90, aux pays africains avec, comme point de départ, la conférence nationale souveraine du Bénin en 1990, suivie de l'indépendance de la Namibie cette même année et de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, en 1991. L'accent est mis sur le développement de structures démocratiques et on assiste à une prise de conscience de la force que les institutions démocratiques peuvent exercer sur la promotion d'un développement durable.

La Commission Sud<sup>18</sup>, présidée par Julius K. Nyerere rend en 1990 son rapport « les Défis du Sud » dans lequel elle montre, entre autres, que dans un

<sup>17</sup> Selon la terminologie employée par Samuel Huntington, politologue américain.

<sup>18</sup> La Commission du Sud a été établie à l'issue du Sommet des non-alignés d'Harare (septembre 1986). Organe indépendant, La Commission était composée de personnalités éminentes du Sud aux convictions politiques diverses et provenant de différents milieux.

monde à l'interdépendance croissante, il ne peut être que bénéfique pour tous les peuples que les pays en développement sortent de la pauvreté et atteignent un développement durable.

Les conférences et structures internationales continuent de se pencher sur le problème du développement et parlent de plus en plus de « développement à visage humain ». Le premier [rapport mondial](#) sur le développement humain du PNUD (1990) met l'accent cette même année sur la corrélation entre les niveaux de développement humain élevés et le respect pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales et affirme en lançant son indice de développement humain<sup>19</sup> : « *les femmes et les hommes doivent être au centre de tout développement. Le but du développement est d'élargir la gamme des opportunités qui s'offrent aux individus* ». Le rapport de la Banque mondiale sur l'Afrique sub-saharienne appelle, dès 1990, à la bonne gouvernance.



Visite de Julius Nyerere au CNS, 1992

En outre, dans les années 90, une série de conférences thématiques organisées par les Nations unies sur l'environnement, la population, les droits de l'homme, le développement social, les femmes et l'alimentation établissent de nouvelles normes. Ainsi, le premier Sommet de la Terre est lancé, à Rio en juin 1992, sur le thème de l'environnement et du développement : la CNUED exhorte les Etats à atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies de porter l'aide publique au développement à 0,7% du PNB. [L'Agenda 21](#) et une [déclaration sur l'environnement](#) et le développement sont adoptés décrivant les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités locales.

La Conférence mondiale sur les Droits de l'Homme (1993) réaffirme, dans sa [déclaration finale](#), que « *les pays les moins avancés qui s'attachent à faire progresser la démocratisation et les réformes économiques, dont nombre de pays africains, devraient recevoir*



Le Centre Nord-Sud à Rio

<sup>19</sup> Amartya Sen et Mahbub ul Haq créent en 1990 l'indice de développement humain qui intègre, en plus du niveau de revenu par habitant, les questions de santé et d'éducation.



*l'appui de la communauté internationale de manière à franchir le cap du passage à la démocratie et au développement économique».*

*« La promotion et la protection des droits de l'homme n'est plus considérée par les uns comme une insupportable ingérence des autres dans leurs affaires intérieures, mais par tous comme un instrument nécessaire d'accès à la démocratie et grâce à elle au développement ». Extrait de l'article "L'esprit de notre âge" de Stéphane Hessel, Ambassadeur (Lauréat du Prix Nord-Sud 2004), paru dans L'Interdépendant, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, 1993.*



Stéphane Hessel, Lauréat du Prix Nord-Sud

22

La conditionnalité de l'aide au respect des droits de l'homme et de la démocratie devient un sujet majeur des discussions sur les stratégies de développement et la question du relativisme culturel est mise en avant par certains Etats.

Au sein de la Communauté européenne, le [Traité de Maastricht](#) de 1992 redéfinit les priorités européennes de développement: promotion de la démocratie, lutte contre la pauvreté et amélioration de la compétitivité et de l'efficacité de l'aide. [Lomé IV](#) est le premier accord de développement qui contient une clause relative aux droits de l'homme, érigés au rang « *d'aspect fondamental de la coopération* » (article 5).

Cependant, certains événements relativisent l'euphorie de la fin des années 80 : la guerre du Golfe (1990-1991) et l'implosion de l'URSS et de la Yougoslavie portent un coup au scénario d'une réorganisation pacifique du monde, les affrontements ethniques et nationalistes se succèdent, les progrès démocratiques sont lents et les réformes économiques s'avèrent difficiles à mettre en œuvre.

## II » **Un rôle renforcé pour le Conseil de l'Europe dans la construction européenne**

Dès 1986, le rapport de la Commission Colombo<sup>20</sup> sur « le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne » soulignait que « *l'évolution dans le sens d'un plus grand respect des droits de l'homme voire des avancées*

<sup>20</sup> Commission d'éminentes personnalités européennes (« Commission Colombo » du nom de Emilio Colombo, ancien Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères italien), créée par l'Assemblée parlementaire en 1985.



*dans la voie du pluralisme politique dans certains pays d'Europe centrale et de l'Est pose un nouveau défi pour le Conseil de l'Europe* ». Ce rapport servira de base à la [recommandation 1103 \(1989\)](#) de l'Assemblée parlementaire et à la [déclaration \(89\)40](#) du Comité des Ministres relative au rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne, qui – à défaut de les anticiper – préparent l'Organisation aux bouleversements des années 1989-1991.

Au fur et à mesure qu'ils adoptent des institutions démocratiques, les pays de l'ancien bloc de l'Est adhèrent au Conseil de l'Europe, la Hongrie ouvrant la voie dès novembre 1990. Le Conseil de l'Europe se trouve ainsi une nouvelle raison d'être en devenant le cadre privilégié d'accueil des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale.

Le premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe se réunit à Vienne, les 8-9 octobre 1993 et affirme solennellement le rôle de l'Organisation dans la consolidation d'une Europe démocratique après l'effondrement des régimes communistes. Il est décidé que le Conseil devra s'engager pour la protection des minorités et des droits culturels et lutter contre toutes les formes d'intolérance : un plan d'action de lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance est adopté qui donne naissance à la Campagne européenne de jeunesse « Tous Différents, Tous Egaux ».

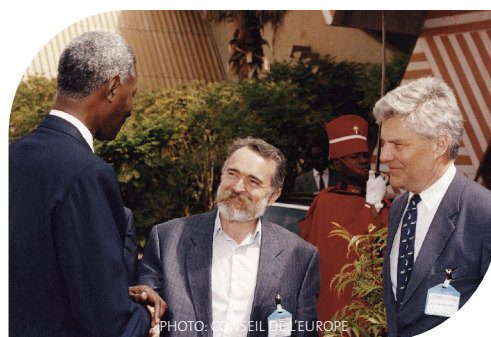


23

Par ailleurs, la [déclaration de Vienne](#) affirme : *« l'approfondissement de la coopération pour tenir compte de la nouvelle conjoncture européenne ne devrait aucunement nous détourner de notre responsabilité pour l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud »*.

Le Conseil de l'Europe, notamment l'APCE, continue ainsi de se pencher sur les questions liées à l'interdépendance et solidarité Nord-Sud. Sa [résolution 981 \(1992\)](#)<sup>21</sup> relative aux nouvelles relations Nord-Sud identifie les cinq critères de la coopération future au développement : degré de pauvreté dans le pays bénéficiaire / respect des droits de l'homme et de la démocratie / efforts de réforme économique et sociale / réduction des dépenses militaires / protection de l'environnement.

Les « Conférences de Strasbourg sur la démocratie parlementaire » sont lancées par l'APCE, le Parlement européen, et les parlements de cinq pays de l'OCDE



Abdou Diouf, Président du Sénégal, Miguel-Angel Martinez, Président de l'APCE et Gerhardt Stauffenberg, Représentant du Parlement Européen, Dakar, 1991

<sup>21</sup> Rapporteur: Uwe Holtz (Allemagne).



ne faisant pas partie du Conseil de l'Europe (Australie, Canada, Japon, Nouvelle Zélande, Etats-Unis) : la Conférence sur le thème « Démocratie et développement en Afrique, l'expérience des pays africains du groupe ACP » se tient à Dakar, en mars 1991, sous la présidence de Miguel-Angel Martinez, Président de l'APCE.

### III » **Le Centre Nord-Sud à Lisbonne: un pont entre l'Europe et le Sud**

Le 1<sup>er</sup> mai 1990 (soit deux ans après la proposition faite par le Premier ministre portugais et six mois après l'adoption de la Résolution (89) 14 par le Comité des Ministres), João de Deus Pinheiro, ministre des Affaires étrangères du Portugal et Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, inaugure officiellement le Centre Nord-Sud, à Lisbonne. Au cours de cette période initiale, le Centre Nord-Sud met en place ses réunions statutaires, identifie, sur la base des indications de ces mêmes organes, ses thèmes de travail et réalise un nombre important d'activités. Il commence, grâce à sa structure « quadrilogue », à développer son réseau de partenaires et lance, dès 1990, des concepts qui ouvriront la porte à des thématiques qui sont aujourd'hui plus actuelles que jamais (exemples : coopération transméditerranéenne, dialogue interculturel, éducation à la citoyenneté mondiale...).

24



Le CNS, à Lisbonne

#### 3.1.» **Des axes programmatiques précurseurs**

A l'heure où toutes les attentions se tournent vers les pays de l'Europe centrale et de l'Est, le Centre fait de la promotion des relations Nord-Sud son objectif principal et fait siens les propos des Ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe qui réaffirment en 1990 : « *la coopération Nord-Sud représente une dimension complémentaire et parallèle de la coopération Est-Ouest* ».

Dès leurs premières réunions, les organes statutaires du Centre font mention de l'importance de se consacrer aux thèmes des droits de l'homme et de la démocratie, de la nécessité de trouver des conceptions novatrices du développement et d'encourager la participation active des jeunes de l'Europe et du Sud aux thématiques du Centre. Le Centre Nord-Sud est appelé à développer ses relations avec les pays d'Europe centrale et de l'Est et à faire participer le Sud à la définition d'une action paneuropéenne de coopération Nord-Sud (Programme Est-Ouest-Sud).

Trois axes thématiques sont identifiés :

- » Information au public et relation avec les médias ;
- » Education et formation à l'interdépendance mondiale;
- » Dialogue pour un partenariat mondial.



## INFORMATION AU PUBLIC ET RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Dans un contexte de mobilisation affaiblie de l'opinion publique sur les questions de développement, les organes statutaires font de la sensibilisation de l'opinion publique et de la collaboration avec les médias la priorité du Centre Nord-Sud.

Très vite, et dans le suivi de la Campagne, le Centre Nord-Sud renforce sa collaboration avec le Groupe de diffuseur « Un Seul Monde ». La relation spéciale avec les télévisions publiques témoigne de la volonté du Centre de promouvoir et d'intensifier la coopération entre les médias et les experts gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine de l'information et de l'éducation à l'interdépendance mondiale et de mieux faire entendre la voix du Sud dans les médias européens.

### UN SEUL MONDE, CONSORTIUM DE RADIODIFFUSEURS

Le Groupe de diffuseur « Un Seul Monde » rassemble près de 70 réseaux de services publics nationaux qui décident de présenter des émissions conjointes sur l'environnement, le développement et la paix. L'objectif est de sensibiliser le public aux questions de l'interdépendance globale et de la solidarité. Le projet lance des semaines d'action sur les ondes et sur le terrain, certaines coïncidant avec des événements internationaux (tel le Sommet de la Terre). Des documentaires et du matériel pédagogique (« Making One World ») sont produits, des films tel que « La Marche » et des débats de haut niveau sont réalisés ainsi que des publicités innovatrices.



Film «La Marche», 1990

PHOTO: ONE WORLD



Par ailleurs, le Centre développe un programme de relations avec les médias nationaux et internationaux, lance son Bulletin d'information « L'Interdépendant<sup>22</sup> », améliore graduellement sa production de publication et matériel audiovisuel et démarre son Centre de documentation avec le projet de système de références documentaires dans les domaines de l'éducation aux droits de l'homme, de l'environnement et du développement (développé en collaboration avec le Centre de développement de l'OCDE).



Premier No de l'Interdépendant

## EDUCATION ET FORMATION

Le second aspect primordial du programme du Centre et sa marque distinctive est l'éducation et la formation.

En terme d'éducation, l'objectif est de jouer un rôle central dans la reconnaissance de l'éducation globale au niveau paneuropéen et de parvenir à un consensus

le plus large possible en Europe sur des politiques

de solidarité dans un monde de plus en plus interdépendant. Dans un premier temps, le Centre se consacre à l'identification de partenaires nationaux, à la sensibilisation au niveau régional et à l'analyse du cadre légal et politique pour la promotion de l'éducation globale au niveau international. Trois grands projets voient ainsi le jour : les ateliers régionaux et les consultations intergouvernementales, le Programme Est-Ouest-Sud et le projet « Going Green ».

Sur le thème du développement, de l'environnement, des droits de l'homme et de la coopération interculturelle, le Centre organise une série d'ateliers régionaux européens (Cartigny, Uppsala, Bruges et Barcelone) qui conduisent à la création d'un groupe consultatif avec la participation d'experts de toute l'Europe. La première consultation intergouvernementale sur l'éducation globale est organisée en 1993, à Vienne, en collaboration avec le gouvernement autrichien et avec le soutien des Nations Unies. Elle rassemble des experts gouvernementaux travaillant dans le domaine de l'éducation à l'interdépendance mondiale et permet de procéder à des échanges de bonne pratique.

« L'éducation globale doit avoir pour objet de faire comprendre au plus grand nombre la complexité de l'interdépendance mondiale qui détermine le destin de l'humanité » *Ambassadeur Wolfgang Schallenberg, Secrétaire Général des affaires étrangères, consultation de Vienne, Autriche.*

<sup>22</sup> Le premier numéro de l'Interdépendant est lancé en mai 1992. Le bulletin d'information électronique « Un Monde-Notre Monde », lancé en septembre 2009, est son lointain successeur.

C'est également au cours de cette période que le Centre lance, dans le suivi de la CNUED et en coopération avec des partenaires portugais, un projet national de sensibilisation à la protection de l'environnement : « Going Green » qui prévoit des activités de sensibilisation auprès des écoles portugaises et la production d'un kit pédagogique qui connaîtra un succès de longue durée. Plus de 1200 enfants sont concernés par cette initiative et près de 580 enseignants y participent.



PHOTO CNS  
Exposition Going Green.

En terme de **formation**, le Centre identifie, dès son origine, les jeunes comme un public privilégié et s'appuie sur une collaboration solide avec des structures jeunesse européennes reconnues, orientés vers l'échange entre jeunes du Nord et du Sud et vers la formation. Cela conduira à la création d'un groupe consultatif du programme jeunesse.

Cette collaboration a permis le lancement de grands projets dont les ateliers pour les jeunes dirigeants, les stages de formation à l'interdépendance Nord-Sud et le projet « Liens Jeunesse » - initiative du Centre Nord-Sud, de la Direction de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et du gouvernement portugais - qui a permis à des jeunes européens et africains de visiter et rencontrer leurs homologues respectifs avec pour objectif de promouvoir la coopération jeunesse Nord-Sud et faire connaître, de part et d'autre, les structures jeunesse et la réalité de la situation des jeunes.

### PROGRAMME EST-OUEST-SUD

La rencontre Est-Ouest-Sud qui se tient à Budapest en décembre 1990 débat de la nécessité de développer un programme de sensibilisation de l'opinion publique en Europe centrale et de l'Est. Le projet compte deux phases : une première consacrée aux réunions nationales (Prague, Budapest et Varsovie) et une seconde dédiée à la compilation de répertoires d'ONG actives dans le domaine de l'interdépendance globale. Il est intéressant de noter que cette problématique sera au cœur du programme de sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté mondiale, développé par le Centre avec le soutien du gouvernement des Pays-Bas en 2004-2005, dans les pays dits « Visegrad », puis relancé et étendu aux 12 nouveaux Etats membres de l'Union européenne en 2009-2011, à travers l'Accord de gestion conjointe signé entre la Commission européenne et le Centre Nord-Sud.



Budapest, 1990 Rencontre Est-Ouest-Sud



« Je me sens à la fois optimiste et préoccupé par les événements actuels en Europe. Optimiste car dans le suivi de la fin de la guerre froide, l'Europe se voit offrir l'opportunité unique de construire un continent de paix, démocratie et respect des droits de l'homme. Préoccupé car la montée du nationalisme, de la xénophobie et de l'intolérance semble assombrir cette nouvelle Europe. Il est ainsi essentiel de donner de l'espoir aux jeunes et de les impliquer dans une cause positive. Le Centre Nord-Sud représente une telle cause ». Victor Crespo, Président du Conseil exécutif, 8<sup>ème</sup> réunion du Conseil exécutif, strasbourg, novembre 1992.

[Lien vidéo "Youth Link"](#)



28

### « STAGE DE FORMATION POUR LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE »

Le premier stage de formation pour les organisations de jeunesse que le CNS organise se tient au CEULAJ, à Mollina (Espagne), du 24 au 30 octobre 1993. Le stage a pour objectif de fournir aux 40 participants de 23 pays présents une connaissance et des instruments de base leur permettant d'élaborer, mettre en place ou développer des programmes Nord-Sud basés sur les besoins concrets de leurs organisations.

De ces stages de formation naîtra, en 2000, toujours à Mollina, l'Université annuelle Jeunesse et Développement qui donnera naissance, en 2004, à l'Université Participation et Citoyenneté (Amérique Latine) et en 2009, à l'Université Africaine Jeunesse et Développement.

De 1993 à nos jours, on estime à plus de 3000 le nombre de responsables d'organisations de jeunesse qui ont été formés à l'interdépendance Nord-Sud dans le cadre des stages et de l'Université de Mollina et qui ont agi comme multiplicateurs dans leur organisation et leur pays.

### DIALOGUE POUR UN PARTENARIAT MONDIAL

Au cours des toutes premières années d'existence du Centre Nord-Sud, le programme Dialogue pour un partenariat mondial suit trois axes géographiques : Afrique/Amérique Latine/Europe centrale et de l'Est.

La première promotion de contacts directs avec le Sud inclut la Rencontre Afrique-Europe de Porto Novo, en 1989 et la Rencontre latino-américaine de Santiago de Chile, en 1991.

Le Centre met aussi l'accent, dès ses premières activités, sur les relations avec l'Europe centrale et de l'Est en y incluant une composante Est-Ouest-Sud : la Rencontre Est-Ouest-Sud, qui se tient à Budapest en décembre 1990, ouvre la voix au programme Est-Ouest-Sud cité plus haut.

Ces différentes priorités géographiques se retrouvent en 1992, à Lisbonne, autour du Colloque international sur le thème « Démocratie et Droits de l'Homme » :

*«Le monde d'aujourd'hui se caractérise par une interdépendance croissante et une interaction entre les continents dans le domaine de la politique, la sécurité, l'économie et l'environnement.*

*La culture politique, la stabilité démocratique et le respect des droits de l'homme sont aujourd'hui inséparables des événements et des échanges à l'échelle mondiale ». Catherine Lalumière, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, colloque de Lisbonne.*

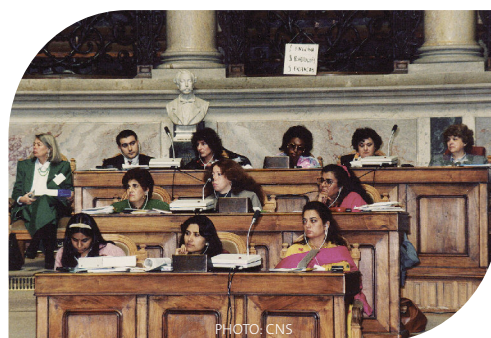
Dans le suivi de ce Colloque, le Centre organise, en 1993, à Lisbonne, et en préparation de la [Conférence des Nations Unies sur les femmes](#) (Pékin, 1995), la Conférence internationale sur le rôle des femmes dans un monde interdépendant, thématique qui perdurera tout au long de ses années d'existence.

*« En ce qui concerne l'Afrique, ils nous ont dit « vous feriez mieux d'accepter toutes les conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale, sinon on ira voir comment ça se passe dans les pays de l'Est », il y a un marché la-bas maintenant... Les mesures d'austérité ont eu pour conséquence l'entrée des*

### « RENCONTRE DE PORTO NOVO »

Organisées par le Conseil de l'Europe, l'Organisation de l'Unité africaine et l'Association Mondiale de Prospective Sociale, du 31 août au 3 septembre 1989, la Rencontre et la Déclaration de Porto Novo pour un contrat de solidarité sont perçues comme une tentative d'aborder la question des relations Afrique-Europe avec une « *nouvelle manière d'être et de penser, une nouvelle éthique* ». En parallèle à la Rencontre, se tient un Forum public sur les droits de l'homme, la démocratie et le développement, le premier de ce genre réalisé au Bénin. Au cours de ce Forum, un appel est lancé à la tenue future de forums périodiques ayant pour objectif de suivre l'évolution de la situation des droits de l'homme en Afrique et en Europe. Il est à noter que, cinq ans plus tard, le Centre lançait le Forum de Lisbonne avec le même objectif (voir chapitre III). Au delà de la conférence, il est intéressant de rappeler la décision du gouvernement béninois de proclamer, à la veille de la conférence, une amnistie et d'inviter les ressortissants béninois résidant à l'étranger à rejoindre leur pays pour promouvoir le développement. La première conférence nationale du continent africain ouvrant la voie vers la démocratie a lieu au Bénin quelques mois plus tard (en février 1990).

29



Conférence sur le rôle des femmes, 1993



*femmes africaines dans le secteur informel du travail ainsi que la réduction drastique des dépenses élémentaires en matière de santé et d'éducation ».* Fatma Alloo, Présidente de l'Association Médias et Femmes (TAMWA), Tanzanie, Conférence de Lisbonne, 1993.

Dans la phase finale de cette période et, dans le suivi des recommandations formulées par ses organes statutaires et le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, l'idée s'impose progressivement de donner priorité à la région méditerranéenne.

Enfin, le Centre assure une représentation active dans les rencontres internationales organisées au cours de cette période : présent au Sommet de la Terre de 1992 et à la Conférence mondiale sur les droits de l'Homme en 1993, il organise, en décembre 1993, une importante rencontre d'ONG sur le thème « Between the Summits : Down to Earth ».



### 3.2.»

## Un processus décisionnel unique

La richesse de la productivité du Centre réside en grande partie dans sa structure décisionnelle unique : contrairement aux autres accords partiels (et au Conseil de l'Europe lui-même), les décisions – y compris celles relatives au programme et au budget - ne sont pas prises par les seuls Etats membres. Les quatre composantes de l'action du Centre (les gouvernements, les parlementaires, les pouvoirs locaux et régionaux et la société civile) participent sur un pied d'égalité aux activités du Centre et à son processus de décision. Ce processus « quadrilogue<sup>23</sup> », né au cours de la Campagne européenne, donne au Centre non seulement son originalité mais aussi une véritable crédibilité dans un champ d'action où la participation d'acteurs non étatiques est très importante.

A son origine, la structure du Centre comprend un Comité consultatif<sup>24</sup> qui, avec sa centaine de membres, est le premier et le plus grand organe du Centre, représentatif de la volonté d'envisager sous tous les angles possibles le rôle de l'Europe dans la société mondiale. D'autre part, existent un Conseil exécutif<sup>25</sup> et son Bureau également constitués sur une base quadripartite<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> Le concept du "quadrilogue" avait pour objectif de parvenir, par la conjonction de ces quatre catégories d'acteurs, à créer une énergie plus forte. Cette alliance quadripartite permettrait ainsi de renforcer la capacité du Centre à toucher l'opinion publique européenne et de contribuer à une meilleure sensibilisation à l'interdépendance et la solidarité.

<sup>24</sup> Le Comité consultatif est mis en place en septembre 1989 pour assurer le suivi de la Campagne. Il sera converti en organe statutaire du Centre avec la résolution (89)14 et cesse officiellement d'exister avec l'adoption de la résolution (93)51.

<sup>25</sup> La première réunion du Conseil exécutif se tient à Lisbonne, les 23 et 24 avril 1990.

<sup>26</sup> Voir annexe 2 : liste des Présidents du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud. Le premier Président est Harry Aarts, parlementaire, Pays-Bas.



Enfin, les gouvernements des Etats membres se réunissent de façon périodique au sein du Comité des Représentants des Membres<sup>27</sup>.

Au cours de cette phase-pilote, le Centre porte ses efforts sur la consolidation de son fonctionnement « quadrilogue » :

» L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (sous couvert de la Commission des questions économiques et du développement et notamment de la sous-commission « Nord-Sud le rôle de l'Europe ») continue de suivre de très près et de participer activement aux activités du Centre. Le Comité sur le développement et la coopération du Parlement européen apporte lui aussi son appui. Le Centre cherche également à développer ses relations de travail avec les parlements nationaux de différents pays<sup>28</sup> :

» Les représentants des **gouvernements** s'appliquent, de façon soutenue, à suivre les activités et mandat du Centre. La Finlande, le Liechtenstein, la Suède, la Suisse et la Turquie adhèrent très vite au Centre Nord-Sud portant ainsi à 15 le nombre des Etats membres<sup>29</sup>.

» Les **ONG** sont au cœur de la planification et de la mise en œuvre des activités du Centre. La majeure partie de ces ONG sont liées à l'environnement, au développement et aux droits de l'Homme. Le Centre s'associe également au Comité de Liaison des OING du Conseil de l'Europe, aux organisations représentatives de la jeunesse, des femmes, des syndicats, des enseignants, des religions ainsi qu'aux représentants des médias.

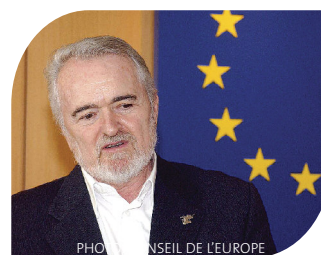
### Présidents du Conseil exécutif »



Harry Aarts, Pays-Bas



Victor Crespo, Portugal



Miguel-Angel Martinez, Espagne



Claude Frey, Suisse



Deborah Bergamini, Italie

<sup>27</sup> La première réunion des représentants des membres a lieu le 23 février 1990, à Strasbourg.

<sup>28</sup> Réunion des Présidents des comités parlementaires nationaux des pays de l'Union européenne s'occupant des questions Nord-Sud, La Haye, 26 septembre 1991/ Réunion des Présidents de commissions parlementaires de 12 pays européens sur le nouveau rôle de l'Europe, Lisbonne, 24 septembre 1992/Débat « Relations Nord-Sud : un nouveau rôle pour l'Europe » avec les membres de la « Commission Nord-Sud, le rôle de l'Europe » de l'APCE et les membres du quadrilogue portugais, 14 janvier 1993.

<sup>29</sup> Voir annexe 1 « Liste des Etats membres du Centre Nord-Sud ».



» Enfin, le rôle des **pouvoirs locaux et régionaux** est perçu comme crucial pour le développement des activités du Centre. En adoptant la Charte de Berlin, à l'issue de la Conférence Nord-Sud « Initiatives locales et développement durable » (Berlin, octobre 1992), les participants mettent en avant la participation



Conférence Nord-Sud

### “LA CHARTE DE BERLIN”

La Charte et le programme d'action de Berlin sont les résultats d'une série de groupes de travail organisés à l'occasion de la Conférence internationale Nord-Sud « Initiatives locales en faveur d'un développement durable ». L'évènement, réunissant représentants des pouvoirs locaux et régionaux, ONG et groupes communautaires de 53 pays, est organisé par “Towns and Development” en coopération avec le Centre Nord-Sud et a lieu à Berlin les 14-17 octobre 1992.

*« La transition symbolisée par la chute du mur de Berlin a également ouvert la porte à d'autres changements nécessaires au niveau mondial - la destruction du mur économique qui divise l'humanité du Nord et du Sud ». Rapport de la Conférence.*

32

citoyenne dans l'élaboration et mise en œuvre des politiques. La collaboration avec la Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux<sup>30</sup> du Conseil de l'Europe en sort renforcée.

### 3.3.»

## Confirmation de la continuation du Centre Nord-Sud

La phase-pilote de trois ans touchant à sa fin, le Conseil de l'Europe entame une procédure d'évaluation du Centre conduisant à l'adoption, le 21 octobre 1993, de la résolution (93)51 du Comité des Ministres qui confirme sa continuation.

Chaque organe statutaire du Centre est impliqué dans la procédure d'évaluation qui a été décrite, à l'époque, comme un processus ouvert et participatif. Le caractère ouvert de cet exercice a été renforcé par la décision de demander

<sup>30</sup> Suite au Sommet de Vienne en 1993, la Conférence voit son rôle et son statut considérablement renforcés : elle devient un organe consultatif du Conseil de l'Europe à partir de 1994, sous le nom de « Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe ».

à chaque représentant du quadrilogue de nommer une personnalité pour participer à ce processus et pour rendre un second avis<sup>31</sup>.

En outre, la nouvelle résolution statutaire du Centre s'appuie sur les prises de position suivantes :

Dans sa [résolution 982](#)<sup>32</sup>(1992) relative au suivi de la Campagne publique européenne de 1988 sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, l'Assemblée rappelle au Centre qu'il « devrait se consacrer à sa mission cruciale, et qui lui incombe à lui seul, de sensibiliser le public en Europe aux problèmes Nord-Sud et de combattre l'«euro-égoïsme» (...) Il devrait notamment prendre pour base les droits de l'homme et la démocratie, piliers du Conseil de l'Europe ».

Dans sa [résolution 998](#) (1993) relative au Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe : rôle et réalisations<sup>33</sup>, l'Assemblée estime que le Centre « a apporté et continue d'apporter, une contribution positive à la compréhension Nord-Sud ». Sont recommandées la révision de sa procédure de décision et une amélioration de la structure du quadrilogue. Les activités dans le domaine de la coopération transméditerranéenne et la lutte contre l'intolérance et la xénophobie sont considérées comme prioritaires.

Enfin, la [résolution 247](#)(93) sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, adoptée par la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux,<sup>34</sup> apporte elle aussi son appui à la continuation du Centre.

La [Résolution \(93\) 51](#) du Comité des Ministres confirme la continuation du Centre Nord-Sud : le statut révisé rationalise les structures de décision du Centre et ses procédures administratives. L'accent est mis sur le rôle de sensibilisation de l'opinion publique en Europe.



Mats Hellström, APCE



<sup>31</sup> **Jorge Sampaio** (Portugal), Maire de Lisbonne, en tant que personnalité représentative des pouvoirs locaux et régionaux/**Mats Hellström** (Suède), Président du Sous-Comité "Nord-Sud, le rôle de l'Europe" de l'APCE, en tant que personnalité représentative des parlements/**Ambassadeur Walther Lichem** (Autriche), Ambassadeur de l'Autriche au Canada, ancien Président du Comité européen organisateur de la Campagne européenne, en tant que personnalité représentative des gouvernements/**Catherine Mig-Schaller** (France), Présidente du Comité de Liaison des ONG ayant statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe, en tant que personnalité représentative des ONG.

<sup>32</sup> Rapporteurs : Harry Aarts (Pays Bas) et Uwe Holtz (Allemagne).

<sup>33</sup> Rapporteur : Mats Hellström (Suède).

<sup>34</sup> Sur la base du rapport de Paul Bongers (Royaume Uni).





C H A P I T R E

## LA DÉCENNIE DE LA CONSOLIDATION (1994-2003)

*“Le Centre Nord-Sud : fenêtre du Conseil de l’Europe sur le monde”*

Au cours de cette décennie à cheval sur deux siècles, renforcé par l’aval politique octroyé par la Résolution (93)51, le Centre Nord-Sud poursuit les efforts entamés en accompagnant de très près les avancées importantes réalisées pour répondre aux défis posés par le contexte international. Son expertise et son rôle de facilitateur de contacts sont mis à profit et soulignés tant par ses partenaires extérieurs que par la maison mère : s’affirme l’idée que le Centre représente un instrument utile pour le Conseil de l’Europe notamment dans le dialogue avec les pays et régions voisines et qu’à ce titre, il représente « la fenêtre du Conseil de l’Europe sur le monde ».

34

### I » Les défis du nouveau Millénaire

Questionné par un journaliste sur la réalisation la plus importante du XXème siècle, Amartya Sen, Prix Nobel d’économie en 1998, répondait : « *la démocratie est devenue une valeur universelle* ». Avec la fin de la bipolarisation du monde, des millions de personnes acquièrent la possibilité de jouir et de développer la démocratie pluraliste, la protection des droits de l’homme et l’Etat de droit.

*« Depuis la chute du mur de Berlin, la démocratisation, les droits de la personne, et la bonne gouvernance ont finalement été reconnus comme des priorités. Le Centre Nord-Sud a, à la fois, reflété et stimulé ces changements » Evelien Herfkens, Ministre néerlandaise pour la Coopération au Développement, réunion du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud, mai 2000.*

Les grands Sommets onusiens des années 90 et 2000 mettent à l’ordre du jour, entre autres, les femmes ([Beijing](#), 1995), la population et le développe-

ment ([Le Caire](#), 1994), le développement social ([Copenhague](#), 1995) le racisme ([Durban](#), 2001) et le développement durable ([Johannesbourg](#), 2002). Dans le suivi de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, l'Organisation adopte, en 1997, son [Agenda pour le développement](#) qui dégage, à l'échelle mondiale, une vision commune du développement.

La décennie 1994-2003 voit également se généraliser le concept de mondialisation qui représente, selon la [Déclaration du Millénaire](#) adoptée en 2000 par les Nations Unies, le principal défi à relever afin de faire en sorte que cette « mondialisation devienne une force positive pour l'humanité tout entière ».

*« Face au risque évident de voir la mondialisation s'orienter vers une concentration des richesses toujours plus grande et vers ce qui s'est appelé « la mondialisation de la pauvreté », il serait irresponsable et suicidaire de ne pas commencer à chercher des moyens pour prévenir et corriger ces effets négatifs »,*  
*Patricio Aylwin, ancien Président du Chili, Lauréat du Prix Nord-Sud 1997.*

L'autre défi identifié en cette fin de siècle est la lutte contre la pauvreté et le sous-développement. Les huit [Objectifs du Millénaire pour le Développement](#) établissent une feuille de route pour la communauté internationale jusqu'à 2015. L'une des priorités établies concerne l'aide publique au développement dont on estime qu'elle est tombée, après l'effondrement du communisme, de 14,7 milliards de dollars en 1990 à 10 milliards en 2000.



Patricio Aylwin,  
Lauréat du Prix Nord-Sud



Au niveau de l'Union européenne, on assiste à la signature du [Traité d'Amsterdam](#) (1997) - c'est dans ce traité qu'apparaît pour la première fois l'expression "développement durable" - et à la préparation de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale avec la signature du Traité de Nice (2001). [L'Accord de Cotonou](#) régit, à partir de 2000, le partenariat ACP-UE et se centre sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté tout en contribuant au développement durable. Le 1<sup>er</sup> [Sommet des Chefs d'Etat UE-Afrique](#) (Caire, avril 2000) marque la volonté de l'UE de nouer une relation plus spécifique avec l'Afrique, par delà les ACP. Le lancement du [NEPAD](#) en 2001 et la création de l'[Union africaine](#) en 2002 créent une nouvelle dynamique panafricaine qui permet à l'Afrique de jouer un rôle plus subs-tantiel sur la scène internationale. Au niveau méditerranéen, le [Processus de Barcelone](#), lancé en 1995, suscite de grands espoirs qu'il s'avèrera difficile de concrétiser, compte tenu des réalités politiques, économiques et culturelles de cette région.



« Le fossé entre les pays de l'Union européenne et les « partenaires » du Sud et de l'Est de la Méditerranée n'a fait que se creuser ces dernières années. Nous n'avons pas progressé dans l'équilibre euro-méditerranéen. Au contraire, le déséquilibre est aujourd'hui plus important que jamais malgré les grands objectifs définis à Barcelone ». Miguel Angel Martinez, Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud, Conférence internationale « De la pauvreté à la dignité : stratégies pour le développement social et la cohésion sociale en Méditerranée », Alexandrie, juin 2002.

En mars 2003, dans une communication de la Commission au Conseil<sup>35</sup>, sont jetées les bases de la politique européenne de voisinage de l'Union. La Commission y fait part de sa ferme intention d'utiliser, entre autres, les normes du Conseil de l'Europe comme « principaux critères de référence » pour évaluer les progrès effectués sur la voie de la réalisation des conditions d'un rapprochement croissant entre l'Union et ses voisins.

Malgré les avancées en terme de développement de la démocratie et de reconnaissance des droits de l'homme, cette décennie est marquée par des conflits nationaux et régionaux sanglants tant en Europe, avec les soubresauts nationalistes et ethniques ravageant l'ex-Yougoslavie, qu'en Afrique avec le génocide du Rwanda et la guerre civile en Sierra Leone ou dans les pays du Sud de la Méditerranée, avec la montée de l'islamisme. Le règlement du conflit israëlo-palestinien connaît des avancées majeures avec les Accords d'Oslo I et II suivis de reculs importants avec la seconde intifada. Le « terrorisme international » atteint son paroxysme avec les tragiques événements du 11 septembre 2001. Le développement du concept de « guerre contre le terrorisme » sert de justification à la guerre en Irak, en 2003.



## II » Le Conseil de l'Europe encourage la compréhension entre citoyens du Nord et du Sud

Dans le suivi de son 1er Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement (Vienne, 1993), le Conseil de l'Europe lance sa Campagne européenne de la jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, illustrée par le slogan « Tous Différents, Tous Egaux ». Le Centre Nord-Sud, reprenant les recommandations formulées par ses partenaires au cours du processus d'évaluation de 1993, fait siennes les priorités de la Campagne : il organise des activités médiatiques avec le groupe de radiodiffuseurs « Un Seul Monde » - tel que le lancement du Prix de l'Europe - et s'associe à divers projets de la Campagne dont les trains de la jeunesse pour la tolérance.

<sup>35</sup> « Une Europe élargie : un nouveau cadre de relations avec les voisins de l'Est et du Sud COM 2003-104, 11 mars 2003.

[Lien vidéo Wole Soyinka, remise des Prix de l'Europe, décembre 1994, Tampere](#)

Malgré l'adhésion massive des nouveaux Etats de l'Europe centrale et de l'Est et les priorités qui en découlent pour l'Organisation, le Conseil de l'Europe reste attentif aux nouvelles régions voisines et réaffirme lors de son [2<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement](#) (Strasbourg, 1997) :

*« Nous encourageons la compréhension entre les citoyens du Nord et du Sud, notamment par l'information et la formation civique des jeunes, ainsi que par des initiatives visant à promouvoir le respect mutuel et la solidarité entre les peuples ».*

Au cours de cette période, l'Assemblée parlementaire poursuit ses débats sur les questions liées au développement en adoptant une série de recommandations<sup>36</sup> et en organisant des auditions ou des débats tel que « Les nouveaux défis de la coopération au développement au XXI<sup>ème</sup> siècle» (Strasbourg, janvier 1999), débat qui s'inscrit dans l'année de célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil de l'Europe.

*«Par l'établissement de son Centre Nord-Sud, par le choix d'associer les célébrations de son 50<sup>ème</sup> anniversaire avec des actions pour la solidarité mondiale et l'éradication de la pauvreté (...), le Conseil de l'Europe est le témoin d'une mobilisation de l'Europe qui aide à réaliser notre vision commune d'un monde meilleur », Graça Machel, Présidente de l'Organisation des enfants, Mozambique, lauréate du Prix Nord-Sud 1998, oratrice du débat « Les nouveaux défis de la coopération au développement au XXI<sup>ème</sup> siècle».*

37

Dans son message politique au Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002), le Comité des Ministres, reconnaissant le rôle essentiel de l'Europe dans la promotion de ses principes, se déclare résolu à « participer activement aux efforts internationaux pour faire progresser le programme de développement durable».



Graça Machel, Lauréate du Prix Nord-Sud

La préoccupation majeure en ce qui concerne les régions voisines de l'Europe concerne le dialogue avec les pays

<sup>36</sup> Telle que la [Recommandation 1243 \(1994\)](#) relative au « Changement démocratique et développement durable » dans laquelle l'Assemblée recommande au Comité des Ministres « de renforcer les moyens du Centre Nord-Sud afin de lui permettre de mieux sensibiliser l'opinion publique (...) à la nécessité pour les pays industrialisés de réduire ou d'éliminer les modes de consommation et de production incompatibles avec un développement durable », rapporteur Leni Robert (Suisse).



de la rive Sud Méditerranée<sup>37</sup>. Une grande importance est notamment accordée à la question des flux migratoires dans le Bassin méditerranéen. La Conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement (Palma de Majorque, octobre 1996)<sup>38</sup>, clôture tout un cycle d'études du Conseil de l'Europe relatif à l'évolution démographique, le développement économique et les flux migratoires en Méditerranée (1991-1996). L'Assemblée parlementaire reconnaît aussi le rôle que joue le Centre dans les débats sur les migrations en adoptant la [recommandation 1449 \(2000\)](#) « Migration clandestine du Sud de la Méditerranée vers l'Europe »<sup>39</sup> qui appelle le Comité des Ministres à « soutenir le programme transmed du Centre Nord-Sud. [La recommandation 1590 \(2003\)](#) « Coopération culturelle entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée »<sup>40</sup> appelle le Comité des Ministres à considérer cette coopération comme l'une des priorités de l'Organisation et d'impliquer autant que possible les pays du Sud de la Méditerranée dans le travail du Conseil de l'Europe.

L'autre priorité est l'appui politique au processus de paix au Proche Orient. Sans relâche, l'Assemblée parlementaire multiplie visites sur le terrain, organise des débats de haut niveau<sup>41</sup> et adopte une série de recommandations<sup>42</sup>. En 1995, elle organise la Conférence de Rhodes, instaurant un programme de coopération entre les Israéliens et les Palestiniens, avec l'aide de l'Europe, dans des domaines tels que le développement économique et la reconstruction, la démocratie locale, la jeunesse, l'éducation et la culture, les droits de l'homme et l'établissement d'institutions démocratiques. Cinq commissions de l'APCE placent leurs efforts dans l'instauration d'un climat de confiance entre les peuples israélien et palestinien par la création, en 1996, de groupes d'action -« task forces »- dans lesquelles le Centre est appelé à jouer un rôle actif.

En décembre 1996, le Symposium euro-arabe « Dialogue euro-arabe de la jeunesse pour une compréhension et une coopération mutuelles », organisé par la Direction de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, le Centre Nord-Sud et



<sup>37</sup> Dans sa [Recommandation 1359 \(1998\)](#) « Développement durable des bassins de la mer Méditerranée et de la mer Noire » l'APCE demande de renforcer la dimension méditerranéenne du dialogue engagé dans le cadre du Centre Nord-Sud de Lisbonne, en particulier en ouvrant à Limassol (Chypre) un bureau de liaison avec les pays de la rive sud de la Méditerranée et du Proche-Orient (rapporteur Luis Recoder, Espagne).

<sup>38</sup> Fruit d'une coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Congrès des Pouvoirs Locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

<sup>39</sup> Rapporteur : Ana Guirado (Espagne)

<sup>40</sup> Rapporteur : Luís Maria de Puig (Espagne)

<sup>41</sup> Interventions de Yitzhak Rabin (26 janvier 1994) et Yasser Arafat (13 avril 1994) devant l'APCE.

<sup>42</sup> « L'Assemblée décide de (...) de faire pression pour que suite soit donnée aux propositions émanant des réunions en question, et ce par le biais des structures spécialisées du Conseil de l'Europe: programme intergouvernemental du Comité des Ministres, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Lisbonne), Commission européenne pour la démocratie par le droit, et Centres européens de la jeunesse (Strasbourg et Budapest) » [Résolution 1103](#) (1996) relative à la situation au Proche-Orient.



les plates-formes européenne et arabe de la jeunesse, réunit une centaine de partenaires appartenant à diverses organisations de jeunesse de différents pays européens et arabes. En 1998, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe organise, en coopération avec le Centre Nord-Sud et l'Institut Shimon Peres pour la Paix, une importante Table ronde internationale sur « le processus de réconciliation et la coopération au Moyen-Orient », à l'issue de laquelle se dégage le consensus de mettre en place, au sein du Centre Nord-Sud, un groupe de contact informel et ouvert permettant des rencontres régulières destinées à faciliter le processus de paix et à mobiliser les forces économiques, culturelles et politiques. En 2001, le Secrétaire Général effectue une visite en Israël et auprès de l'Autorité Nationale Palestinienne.

A la veille de la célébration des dix ans de la Campagne paneuropéenne sur l'interdépendance et la solidarité mondiales, l'Assemblée parlementaire lance la [recommandation 1319 \(1997\)](#)<sup>43</sup> relative à l'organisation, en 1998, d'une seconde campagne européenne. A l'initiative du Portugal, il est proposé de la désigner « [Campagne sur l'interdépendance et la solidarité mondiales : l'Europe contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) ». Le Conseil de l'Europe se place ainsi à l'avant-garde du débat international sur ces questions. Le lancement (coordonné par le Centre) de cette Campagne a lieu le 10 septembre 1998, à Lisbonne, lors d'une manifestation solennelle dans le cadre de l'Exposition universelle. Le Centre accompagnera le développement de la Campagne en organisant une série d'activités en lien avec ses programmes<sup>44</sup>. C'est également au Centre Nord-Sud que le Conseil de l'Europe confiera la coordination du Pavillon du Conseil de l'Europe à l'Exposition Universelle 1998<sup>45</sup>. Le Centre anime ainsi, de mai à septembre 1998, à Lisbonne des semaines thématiques sur les priorités du Conseil



Table Ronde, Strasbourg, 1998

39

de l'Exposition universelle. Le Centre accompagnera le développement de la Campagne en organisant une série d'activités en lien avec ses programmes<sup>44</sup>. C'est également au Centre Nord-Sud que le Conseil de l'Europe confiera la coordination du Pavillon du Conseil de l'Europe à l'Exposition Universelle 1998<sup>45</sup>. Le Centre anime ainsi, de mai à septembre 1998, à Lisbonne des semaines thématiques sur les priorités du Conseil



Visite de Kofi Annan au pavillon du Conseil de l'Europe, l'EXPO'98

<sup>43</sup> Rapporteur : Terry Davis (Royaume-Uni).

<sup>44</sup> Table ronde intergouvernementale « Les nouveaux défis pour la politique de jeunesse à l'ère de la mondialisation » (Ljubljana, 15-16 octobre 1998)/ Séminaire de formation à l'éducation dans une perspective mondiale (Budapest, 3-5 juin 1999)/ Forum mondial pour l'éradication de la pauvreté (Strasbourg, 14-16 octobre 1999)/ Forum des ONG sur « Les droits sociaux en tant que droits de l'homme : les priorités pour le bilan du Sommet social » (Dublin, 15 janvier 2000).

<sup>45</sup> [Recommandation 1318 \(1997\)](#) relative au Conseil de l'Europe et à l'Expo 98 (rapporteur : José Niza, Portugal)



et de son Centre, avec la collaboration des partenaires du quadrilogue. Il lance, entre autres, le projet « Océan des idées » avec pour objectif de recueillir des messages de citoyens du monde sur le XXI<sup>ème</sup> siècle.

Est à signaler aussi au cours de cette période, l'engagement du Comité des Ministres, suite aux attentats du 11 septembre, pour que le Conseil de l'Europe apporte sa contribution à la coopération internationale en matière de [lutte contre le terrorisme](#). A cet égard, [le rapport du Secrétaire général](#) du 5 novembre 2001 propose d'engager l'Organisation dans une politique ambitieuse de promotion du dialogue interculturel et d'ouvrir le Centre Nord-Sud aux pays de la rive sud de la méditerranée.

### III » **La reconnaissance du rôle du Centre Nord-Sud dans le dialogue et la coopération Nord-Sud**

Au cours de cette décennie, le Centre Nord-Sud remplit son rôle de sensibilisation de l'opinion publique en exposant notamment la tragédie au Rwanda, prend une place active dans le dialogue pour la paix au Proche-Orient et renforce sa contribution au dialogue interculturel avec les régions voisines de l'Europe. Il place la corrélation entre mondialisation et développement au centre de son action et fait de l'éradication de la pauvreté et de la cohésion sociale la priorité thématique de ses rencontres. Il contribue aux efforts des gouvernements européens et africains dans la recherche d'une stratégie de partenariat conjointe en mettant l'accent sur la société civile et notamment les jeunes et renforce le concept et la mise en pratique de l'éducation globale au niveau européen. Il poursuit le développement de sa structure quadrilogue avec l'objectif de parvenir à un véritable équilibre dans la coopération entre ses différentes branches.

Le Centre Nord-Sud lance une série de projets qui deviennent son image de marque et sont encore à l'ordre du jour de son programme. Son expertise et son rôle de facilitateur de contacts est relevé tant par le Conseil de l'Europe que par ses partenaires extérieurs. C'est à ce titre qu'il reçoit, en 1994, le Prix du Civisme du Comité national français de liaison, au Sénat de la République française.

#### 3.1.»

#### **Le lancement des activités phares du Centre Nord-Sud**

Les grandes orientations thématiques du Centre restent les mêmes que celles définies au cours de la première période de son existence : Education et formation/Dialogue pour un partenariat mondial/Information au public.

### 3.1.1» Education et formation

#### A. Education

Le Centre poursuit son programme de sensibilisation de l'opinion publique à l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les pays membres du Conseil de l'Europe, en s'employant à élargir son action aux pays de l'Europe centrale et orientale, au fur et à mesure de leur adhésion à l'Organisation.

Il concentre, au cours de cette décennie, ses efforts sur la définition et la reconnaissance du concept d'«éducation à la citoyenneté mondiale».

*«L'éducation est à la base de tout et plus elle est globale mieux cela vaut (...)  
L'éducation à la citoyenneté mondiale porte sur tous les problèmes essentiels  
du monde d'aujourd'hui (...), elle nous permet de connaître des individus et des  
points de vue appartenant à d'autres cultures » Helmut Hartmeyer, Directeur  
de KommEnt, Membre du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud, Autriche.*

D'abord focalisé sur les défis de l'éducation à la citoyenneté mondiale pour le secteur formel au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, le Centre ouvre la discussion à la société civile<sup>46</sup> et aux pouvoirs locaux et régionaux, avant de lancer des stratégies pro-actives impliquant des partenaires de toute l'Europe et de l'Afrique<sup>47</sup>. Les tables rondes intergouvernementales organisées au cours de cette période - telle que la 2<sup>ème</sup> consultation intergouvernementale sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et les questions relatives au Sommet mondial sur le développement social (La Haye, 1994) - accompagnent les thématiques internationales.

Fort de tout ce travail de réflexion et de concertation entre différents partenaires du quadrilogue, appuyé par un réseau solide d'experts, le Centre peut ainsi lancer des instruments de mise en pratique de cette éducation dont la plupart existe encore de nos jours :

- » Le **Prix Conscience du Monde** a pour objectif de récompenser les meilleures pratiques en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale dans les écoles secondaires des pays du Conseil de l'Europe ; il célèbre en 2011 son 13<sup>ème</sup> anniversaire ;
- » La première Semaine Scolaire Européenne de l'éducation à la citoyenneté mondiale est lancée en 1999 sur le thème : « Liens et apprentissages pour un changement mondial ». Un an plus tard, elle donne naissance à



<sup>46</sup> Appui au lancement, en 1995, de l'association « Sons da Lusofonia » qui promeut le lien entre éducation globale et musique.

<sup>47</sup> Collaboration au Salon international de matériel pédagogique « Worlddidac », Bâle, mai 1998/ Publication sur « L'éducation globale dans les pays lusophones », 1999.



la **Semaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale**, première tentative de mise en réseau paneuropéen des initiatives existantes incluant les écoles et le secteur non formel des mouvements de jeunesse ; en 2009, la Semaine regroupe 40 Etats participants ;

*«J'ai adoré rencontrer des gens du monde entier sur une base d'égalité. Cet atelier aide à promouvoir la paix mondiale, il nous aidera à réaliser que le Nord et le Sud sont vraiment liés» Wilma Mantiziba, Professeur de géographie au Zimbabwe, participante à l'Atelier de lancement de la Semaine Scolaire Européenne, Budapest, 3-5 juin 1999.*

» Mise en place, en 1999, du réseau «**Global Education Network in Europe** » (GENE), qui lance des rencontres et des études sur l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe et met en place progressivement un processus d'« évaluation par les pairs ».

Le « Congrès paneuropéen de l'éducation à la citoyenneté mondiale » marque un moment décisif pour le programme puisqu'est adoptée à Maastricht, le 17 novembre 2002, par 220 délégués d'une cinquantaine de pays, une déclaration qui entérine le concept d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et fournit au Centre, outre la reconnaissance politique de son travail, un cadre d'action sur le long terme.

42

*«L'éducation signifie non seulement fournir de l'information mais aussi changer les attitudes, changer les opinions. L'opinion publique au niveau mondial a besoin de savoir pourquoi nous voulons porter l'aide au développement à, au moins, 0.7% du PNB». Charles Goerens, ministre de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Luxembourg, orateur au Congrès de Maastricht », novembre 2002.*



Charles Goerens, Congrès de Maastricht

Ce concept se retrouve dans la résolution 1318 (2003) «Mondialisation et développement durable»<sup>48</sup>, dans laquelle l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe recommande aux Etats membres de «développer l'ECM en vue de sensibiliser davantage le public au développement durable». Le travail du Centre en terme d'éducation est aussi reconnu par les Ministres de la coopération au développement de l'Union européenne dans leur résolution de novembre 2001<sup>49</sup>.

<sup>48</sup> Rapporteur : Bill Etherington (Royaume Uni).

<sup>49</sup> Résolution 13323/01 du Conseil de l'UE (8 novembre 2001) salue (...) le travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation au développement et notamment de son Centre Nord-Sud qui permet à tous les Etats membres du Conseil de l'Europe d'être impliqués, y compris les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

## B. Formation

Renforcer les capacités des jeunes et des organisations de jeunesse et encourager les jeunes et leurs organisations à agir en tant qu'acteurs du développement et de la solidarité internationale restent les objectifs principaux du Centre en terme de formation. Outre une dimension globale, le programme Jeunesse se concentre géographiquement sur la région Méditerranéenne et le Proche Orient et sur l'Afrique subsaharienne.

L'action de **formation globale** se poursuit à travers les stages de formation à l'interdépendance Nord-Sud qui conduiront à la tenue de la 1<sup>ère</sup> Université Jeunesse et Développement, en septembre 2000, à Mollina (Espagne) : le Centre Nord-Sud et «Youth for Development Cooperation» réunissent, avec l'appui du gouvernement espagnol, du Conseil de la Jeunesse Espagnol et du Forum Européen de la Jeunesse, 70 participants à Mollina avec pour objectif de montrer que les jeunes sont des acteurs incontournables du développement des sociétés. En septembre 2011, l'Université fêtera sa 12<sup>ème</sup> édition avec la participation de 300 jeunes issus de 85 pays différents.

*« Nous avons tellement eu le cœur à l'ouvrage et la volonté d'apprendre que les résultats de nos travaux de groupe ont parfois « épaté » nos formateurs. Il faut dire que nous ne ménagions pas nos efforts pour nous faire comprendre, dans un mélange d'anglais, d'espagnol, de français et de portugais mais la volonté de développer des relations interculturelles était la plus forte » Marguerite Badji, Conseil national de la jeunesse du Sénégal, 4<sup>ème</sup> stage de formation, Mollina, septembre 1997.*

Le Centre est également présent dans l'accompagnement des événements de la jeunesse au niveau mondial avec l'organisation, entre autres, du Colloque international sur le rôle des jeunes dans l'interdépendance globale (Faro, juin 1995).

En ce qui concerne la **région Méditerranéenne et le Proche Orient**, le Centre collabore avec l'Assemblée parlementaire à la mise en place d'un groupe d'action -*task force* - sur les jeunes et l'éducation (Tunis, 1996), il organise des visites d'études sur le terrain et participe au projet «Croisière de la Paix » qui fait voyager, en été 1999, plus de 100 jeunes médiateurs-négociateurs d'Alexandrie au Pirée. Au cours de cette période, il lance, en collaboration avec le Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe de Budapest, une formation au dialogue interculturel et à la solidarité en Méditerranée avec pour but de sensibiliser les jeunes à l'apprentissage interculturel (Budapest, septembre 2002). Cette formation ouvre la voie à l'inclusion d'une dimension euro-méditerranéenne dans le Partenariat en matière de jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe pour une durée initiale de 2 ans (mai 2003-mai 2005) qui se poursuit encore aujourd'hui.





En ce qui concerne **l'Afrique subsaharienne**, le dialogue jeunesse euro-africain prend un élan spécial en 2000 avec la participation des organisations de la jeunesse dans le Forum de la société civile Afrique-Europe<sup>50</sup> et avec l'organisation, en 2002, à Tarrafal (Cap Vert), du premier stage de formation pour les organisations de jeunesse d'Europe et d'Afrique. C'est au cours de ce stage qu'est lancée l'idée d'organiser un Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse en parallèle au Sommet des Chefs d'Etat UE-Afrique. Ce Sommet se tiendra, sous l'égide du Centre Nord-Sud, en décembre 2007, à Lisbonne.



Stage de formation euro-africain

### 3.1.2» Dialogue pour un partenariat mondial

Le dialogue poursuit deux axes géographiques : le dialogue euro-africain avec son programme « Droits de l'homme dans le dialogue Nord-Sud » et le dialogue avec la région euro-méditerranéenne et le Proche-Orient avec son programme « Transmed ».

44

## A. Programme « Droits de l'homme dans le dialogue Nord-Sud »

Le Centre lance, en mars 1994, le Forum de Lisbonne, conçu à l'origine pour être un mécanisme d'alerte sur les situations affectant les droits de l'homme notamment en Afrique. Depuis cette date, le Forum se réunit tous les ans en traitant de thèmes en lien avec l'actualité internationale<sup>51</sup>.

*« Considérant le mandat du Centre de sensibilisation de l'opinion publique, il est essentiel que le Centre réponde à l'actualité relative aux questions Nord-Sud et aux signes d'alerte en provenance de la société civile du Sud. La création du Forum de Lisbonne a comblé un manque dans les activités du Centre Nord-Sud et a créé un espace au sein duquel peuvent régulièrement se rencontrer des personnes bien informées en matière de démocratie et de questions des droits de l'homme » Hans Peter Furrer, Directeur des Affaires politiques du Conseil de l'Europe, 12<sup>ème</sup> réunion du Conseil exécutif, Strasbourg, novembre 1994.*

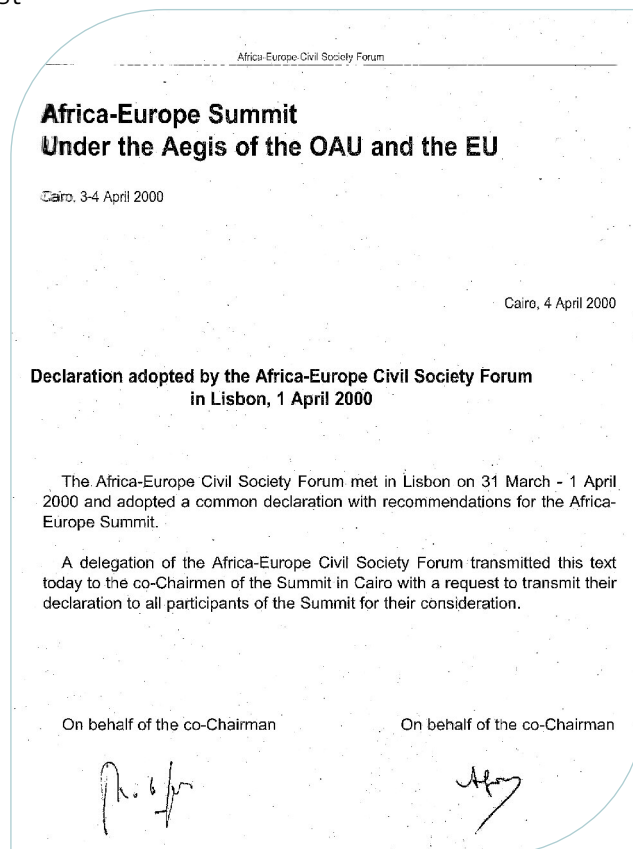
Le Forum de Lisbonne sera à l'origine de nombreuses activités importantes du Centre au cours de cette décennie : dès le lendemain de sa création, le

<sup>50</sup> Organisé par le Centre dans le contexte du 1<sup>er</sup> Sommet des Chefs d'Etat EU-Afrique, avril 2000

<sup>51</sup> Voir annexe 4: sessions du Forum de Lisbonne.

Forum lance une alerte sur le génocide imminent au Rwanda. Face à la catastrophe humanitaire qui frappe ce pays, le Centre, avec l'appui du gouvernement hollandais et le soutien du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, organise, en septembre 1994, la Conférence internationale sur le Rwanda contribuant ainsi à la reconnaissance, au niveau international, de la situation tragique vécue dans ce pays et la région. C'est également le Forum qui lancera, dans le suivi de cette conférence, les visites de parlementaires rwandais et burundais au Conseil de l'Europe et de membres de l'APCE dans la région des Grands Lacs. L'Assemblée parlementaire adoptera dans ce contexte la [résolution 1050 \(1994\)](#) relative au Rwanda et à la prévention des crises humanitaires<sup>52</sup> dans laquelle le « Conseil de l'Europe, notamment par l'intermédiaire de son Centre Nord-Sud à Lisbonne » est appelé à « intensifier ses contacts avec les pays africains afin de renforcer le partenariat avec l'Afrique et de contribuer au respect des droits de l'homme sur ce continent ».

C'est au sein du Forum et, grâce à sa réflexion sur l'universalité des droits de l'homme, que sera lancé le projet novateur des ateliers de comparaison des systèmes régionaux de protection des droits de l'homme<sup>53</sup> ou les débats autour de la prévention des conflits en Afrique avec la participation de l'Union européenne et de hautes personnalités africaines.



Lettre de A. Bouteflika et A. Guterres au Sommet des Chefs d'Etat UE-Afrique



<sup>52</sup> Rapporteur : Michel Flückiger (Suisse).

<sup>53</sup> A l'issue des trois ateliers d'experts tenus sur ce thème (1995, 1997, 2000), le Greffe de la Cour européenne des Droits de l'Homme sera invité à participer au groupe de travail de constitution de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.



L'organisation, en 2000, du Forum Afrique-Europe de la société civile<sup>54</sup>, grâce à l'appui de la Commission européenne, constitue le point d'orgue de sa stratégie de renforcement du dialogue euro-africain. La déclaration finale est transmise au Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement UE- Afrique et met en exergue les attentes et les propositions de la société civile concernant la coopération entre les deux continents.

Sa participation au Sommet mondial de Johannesburg, en 2002<sup>55</sup>, où le Centre intervient en faveur de l'intégration du respect des droits de l'homme dans les politiques de développement durable, est également mise en avant tant dans le message politique du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe au Sommet mondial<sup>56</sup> que dans les conclusions du Conseil économique et social des Nations Unies<sup>57</sup>.

Dans le suivi de ce Forum, le Centre se concentre sur les développements politiques et structurels en cours sur le continent africain, notamment la création, en 2002, de l'Union africaine ainsi que les discussions en cours autour du NEPAD et de la naissance du Parlement panafricain, se forgeant ainsi une réputation d'expertise dont il fera bénéficier ses Etats membres et le Conseil de l'Europe ainsi que d'autres partenaires. Dans ce contexte, il lance, à partir de 2003, une série de rencontres Afrique-Europe (Le Cap, Nairobi, Lisbonne) avec pour objectif de créer des espaces de dialogue entre les deux continents sur des thèmes d'intérêt communs. Ces réunions soulignent le rôle de la société civile et des parlementaires sur ces questions.

46

*“Notre dialogue a pour objectif d'établir une relation entre l'Europe et l'Afrique, basée sur une connaissance, une compréhension et un respect mutuels, sur le partenariat et l'équité et avec une dimension politique forte et innovante. Notre dialogue a pour base solide les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie. Nous partageons ces valeurs tout en sachant qu'elles sont mises à l'épreuve tous les jours en Afrique et en Europe” Peter Schieder, Président de l'APCE, rencontre « Dialogue Europe-Afrique sur les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et l'Union africaine », Le Cap, mars 2003.*

<sup>54</sup> Le Forum Afrique-Europe de la société civile se tient à Lisbonne, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2000. Il est précédé de réunions régionales en Europe (Portugal) et en Afrique (Alger, Praia, Johannesburg). 250 ONG sont impliquées dans tout le processus.

<sup>55</sup> Rencontre « Démocratie participative et bonne gouvernance : outils fondamentaux pour une approche du développement durable basée sur les droits de l'homme ».

<sup>56</sup> Assemblée Générale des Nations Unies, 31 août 2002, 57<sup>e</sup> session « Coopération entre les Nations Unies et le Conseil de l'Europe ».

<sup>57</sup> Conclusions pertinentes du Sommet mondial, 18 octobre 2002, rapport de la Commission économique pour l'Europe du Conseil économique et social des Nations Unies.



## B. Programme Transmed

Le Programme Transmed prend naissance dans le suivi du Symposium international « Interdépendance et partenariat transméditerranéens » (Rome, janvier 1994) lequel met en place un comité ad hoc composé des partenaires du quadrilogue des deux rives de la Méditerranée. Le caractère unique de ce comité et ses idées novatrices permettront au programme Transmed de se développer avec une grande vitalité. Il constitue l'essentiel de la contribution du Conseil de l'Europe au processus de Barcelone.

*« La première tâche qui nous attend aujourd'hui et attend le Centre Nord-Sud est d'appeler les forces représentatives de nos pays à s'engager encore plus sur les grandes questions telles que la coopération internationale, la recherche de la paix, la construction d'un monde plus sûr et plus juste (...) Le Centre Nord-Sud est l'une des expressions les plus significatives du Conseil de l'Europe », Giorgio Napolitano, Président de la Chambre des députés italiens, ouverture officielle du Symposium de Rome.*

Au sein de ce programme, le Centre organise des débats, en partenariat avec d'autres institutions, et apporte sa contribution aux nombreux projets qui participent à la construction d'un partenariat euro-méditerranéen sur la base des orientations suivantes :

- » le **dialogue interculturel et interreligieux** dont l'objectif est de contribuer au développement de la connaissance, de la compréhension et des liens entre les différents acteurs des sociétés méditerranéennes. On peut rappeler ici, entre autres, le Séminaire « Religion et mondialisation : perspectives pour le nouveau Millénaire » (Lisbonne, avril 2001).

*« Je ne vois d'avenir pour l'Europe que si elle préserve son visage méditerranéen. Sinon ce ne sera plus l'Europe. Ou une Europe tellement défigurée qu'elle en serait méconnaissable » Salah Statié, écrivain, Ambassadeur honoraire du Liban, Séminaire « Dialogue interculturel, Fondement du partenariat euro-méditerranéen », Malte, avril 1997.*

- » **les migrations** avec la tenue, entre autres, du Colloque « Coopération décentralisée et migrations : le cas de la Méditerranée occidentale » (mai 1995, Nice) qui donne naissance en 1998, au « Guide de la coopération décentralisée » ;

- » **les droits de l'homme** : avec l'organisation du Séminaire « Droits des femmes dans la région euro-méditerranéenne : lois, religions et traditions » (Strasbourg, octobre 2003), le Centre lance une réflexion sur les droits des femmes et leur rôle dans le dialogue



Nancy Bakir, membre du gouvernement jordanien et Maud de Boer Buquicchio, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, Séminaire de Strasbourg, 2003



euro-méditerranéen et bâtit un réseau d'experts dont il fera profiter ses partenaires. Sous cette orientation, il examine aussi la question de la mondialisation et des stratégies pour le développement et la cohésion sociale en organisant notamment le Séminaire international « Mondialisation et Droits de l'Homme » (Porto Alegre, février 2002) ou la Conférence internationale « De la pauvreté à la dignité : stratégies pour le développement social et la cohésion sociale en Méditerranée » (Alexandrie, juin 2002). Il participe activement à la « Campagne sur l'interdépendance et la solidarité mondiales : l'Europe contre la pauvreté et

l'exclusion sociale»<sup>58</sup> (voir point 2 de ce Chapitre). L'une des priorités est aussi d'accompagner l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans son processus de dialogue euro-arabe. Il organise dans ce contexte le Séminaire international sur « l'Europe et le Moyen Orient : interdépendance et partenariat » (Nicosie, mars 1995). (voir point 2).



Conférence d'Alexandrie

48

» **l'éducation et la jeunesse**

(voir point 3.1.1) ;

» les **médias** (voir point 3.1.3).

### 3.1.3» Information au public

Le Centre poursuit ses actions de sensibilisation de l'opinion publique notamment sur la problématique du développement. Il consolide son partenariat avec l'OCDE et le PNUD avec la diffusion de répertoires sur les ONG de développement et de publications tel que « Nouveau plaidoyer en faveur de la coopération au développement » et l'organisation de débats sur ce thème<sup>59</sup>.

Il poursuit sa collaboration avec «Un Seul Monde» et s'associe à des partenaires tels que la COPEAM et IPS. Il s'associe également au Festival des Rencontres Médias Nord-Sud (initiative suisse) et attribue, dans ce cadre, annuellement, le Prix Sud-Nord, décerné à des réalisateurs du Sud.

Le Centre organise aussi des séminaires euro-méditerranéens sur la liberté et la gestion de la presse en Méditerranée. Il lance des instruments de

<sup>58</sup> Dans le suivi de cette action en faveur de la lutte contre la pauvreté sera créée, à l'initiative du Centre Nord-Sud, « Dignity International », qui deviendra en janvier 2003 une fondation indépendante.

<sup>59</sup> Session de travail à l'Assemblée de la République portugaise, en collaboration avec le PNUD et l'OCDE : « Engager l'opinion publique à apporter son soutien à la coopération internationale », novembre 1997.

communication programmatiques telles que «Medgate»<sup>60</sup>, le bulletin d'information « Mediterra » ou la Chaîne d'info Transmed.

Enfin, dans le contexte de son 5<sup>ème</sup> anniversaire en 1995, le Centre organise deux événements spéciaux : une conférence européenne sur « Drogues : dépendance et interdépendance » et le projet « L'Europe n'est pas une planète » qui lance le **Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe**. Ce Prix continue d'être attribué chaque année à deux personnalités qui se sont distinguées par leur engagement en faveur des droits de l'homme, de la solidarité Nord-Sud et du dialogue interculturel<sup>61</sup>. C'est aussi en 1995, et dans le suivi de son implication dans le projet « Lisbonne, capitale européenne de la culture » (1994) qu'il lance, avec « Towns and Development », la Campagne « Votre ville dans le monde ».

*«Mon élection au sein de cette Commission est dûe à ma participation à une rencontre du Centre Nord-Sud, participation remarquée par le Président de la Commission africaine qui me proposa ensuite comme membre de cette Commission » Vera Duarte, première femme élue au sein de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, 1<sup>ère</sup> lauréate du Prix Nord-Sud, 1995.*

*«Une fois j'ai connu un astronaute qui m'a dit que le tournant dans sa vie fut quand il regarda par le hublot de sa navette spatiale et vit une grande balle bleue : il réalisa alors que c'était sa maison et que tout autre division était ridicule », Peter Gabriel, musicien et activiste, 1<sup>er</sup> lauréat du Prix Nord-Sud, 1995.*



49

Lien vidéo 1 [Peter Gabriel](#) et Lien vidéo 2 [Vera Duarte](#).

### 3.2.»

## Le processus d'évaluation du Centre Nord-Sud

Le Conseil de l'Europe, notamment à travers son Assemblée parlementaire, ne cessera d'accompagner le Centre Nord-Sud dans ses efforts de consolidation. La [recommandation 1137 \(1997\)](#) sur «Le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe: réformes internes, rôle et réalisations »<sup>62</sup> de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe réaffirme son soutien au Centre et le félicite pour ses récents efforts dans le sens de se focaliser sur des activités qui sont plus en ligne avec son mandat, de réviser sa structure organisationnelle et ses méthodes de travail, d'améliorer le fonctionnement de sa structure quadripartite, d'éviter les double emplois et de mieux équilibrer ses principaux domaines d'activités.

<sup>60</sup> Lancé durant la Conférence de Barcelone de 1995, avec pour objectif de créer un réseau d'information et de promouvoir la coopération entre les institutions méditerranéennes.

<sup>61</sup> Voir annexe 5 . liste des lauréats du Prix Nord-Sud

<sup>62</sup> Rapporteur : Josette Durieu (France).



C'est dans le suivi de cette recommandation et à la veille du 10<sup>ème</sup> anniversaire du Centre qu'en 1999, les Etats membres<sup>63</sup> demandent à KommEnt<sup>64</sup> de procéder à une évaluation du Centre Nord-Sud. Les objectifs poursuivis étaient de réviser la situation, le fonctionnement, les objectifs, les stratégies et les structures du Centre.

*« Après seulement 10 ans d'existence, le travail du CNS est plus que jamais nécessaire. Il faut approfondir le débat sur les questions mondiales et le rôle de l'Europe à l'avenir ». Rapport final de l'évaluation de 1999.*

Des recommandations ont été formulées pour améliorer le positionnement du Centre dans son contexte européen (en axant les efforts sur les questions de droits de l'homme et de démocratie dans leur contexte mondial, la poursuite du programme méditerranéen, le rôle de catalyseur entre le Conseil de l'Europe et l'UE, et une visibilité européenne), pour améliorer les programmes et leur exécution (en accordant la priorité à l'éducation à la citoyenneté mondiale en tant que principe didactique, à la planification à long terme, à la qualité (par opposition à la quantité), aux processus (par opposition aux produits) et à la communication), et pour améliorer le cadre structurel (en insistant sur un soutien accru de la part des gouvernements, une bonne définition des rôles des instances de contrôle et de gestion, et une solide assise financière).

50

Dans le suivi de cette évaluation, l'APCE adopte la [recommandation 1616 \(2003\)](#) sur « Le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et sa contribution à la coopération pour le développement au XXI<sup>e</sup> siècle »<sup>65</sup>. Cette contribution réaffirme l'urgence, après les événements du 11 septembre 2001, que « le centre mène à bien sa mission, unique, consistant à sensibiliser l'Europe aux questions de développement et aux causes profondes de la pauvreté dans le monde, ainsi qu'à la nécessité d'un véritable dialogue Nord-Sud sur ces questions ». L'Assemblée invite le Centre à poursuivre ses efforts de déterminer une zone géographique d'activités limitées aux régions voisines de la Méditerranée et à l'Afrique. Le rapport du Comité des Ministres sur la coopération dans le bassin méditerranéen<sup>66</sup> appuie cette recommandation et estime que le Centre se trouve à un tournant décisif et qu'il devrait en profiter pour rationaliser ses activités et renforcer son image de marque globale.

<sup>63</sup> Avec le financement de la Direction suisse pour le développement et la coopération (DEZA).

<sup>64</sup> «Austrian Society for Communication and Development».

<sup>65</sup> Rapporteur : Claude Frey (Suisse).

<sup>66</sup> RAP-MED (2003) CB1 4 novembre 2003.



## IV

## C H A P I T R E

## LES DÉFIS POSÉS AU CENTRE NORD-SUD (2004-2007)

*“Quelle contribution du Centre Nord-Sud à la coopération au développement au 21<sup>ème</sup> siècle ?”*

### I » Un environnement international bouleversé par l’onde de choc du 11 septembre 2001

Malgré le consensus fort sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, ce sont le contexte sécuritaire après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 - et la réaction américaine à ces attaques, fondée sur la force plutôt que sur le droit – qui constituent les éléments essentiels du nouveau paradigme des relations internationales. Les effets croissants de la mondialisation suscitent des réactions mitigées, qui alimentent largement les débats tenus en Europe autour du projet de Traité constitutionnel de l’UE, alors que s’accumulent à l’horizon de sombres nuages nés de l’exubérance des marchés immobilier et financier.

En mars 2005, avant la tenue du Sommet Mondial, Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, exhortait les responsables politiques du monde entier à reconnaître trois droits fondamentaux : le droit de vivre à l’abri du besoin, le droit de vivre à l’abri de la peur et le droit de vivre dans la dignité<sup>67</sup>. Cet appel faisait suite au rapport du Groupe de Haut Niveau sur les menaces, les défis et les changements “Un monde plus sûr, notre affaire à tous”<sup>68</sup> qui identifiait six catégories de menaces guettant l’humanité aujourd’hui et dans les décennies à venir : les menaces d’ordre économique et social/les conflits entre États/les conflits internes/ les armes nucléaires, radiologiques, chimiques et biologiques/le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

<sup>67</sup> Rapport « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l’homme pour tous », mars 2005.

<sup>68</sup> Rapport « Un monde plus sûr : notre affaire à tous », élaboré, à la demande du Secrétaire Général des Nations Unies, par un groupe de personnalités de haut niveau présidé par Anand Panyarachun, ancien Premier Ministre de la Thaïlande, et rendu public en décembre 2004.





*“Dans ce monde globalisé, une menace pour un constitue une menace pour tous (...) J’applaudis ainsi vos (le Centre Nord-Sud) efforts en faveur de l’union entre le Nord et le Sud. Après tout, nous sommes tous sur la même barque. Et les solutions à ces problèmes ne viendront que si nous travaillons ensemble – au-delà des frontières, au-delà des limites de race, religion, langage et culture ». Discours de M. Kofi Annan lors de la Cérémonie de remise du Prix Nord-Sud du Conseil de l’Europe, mars 2008.*

[Lien vidéo](#)

Au [Sommet mondial des Nations Unies](#) en septembre 2005, les principaux dirigeants s’engagent ainsi à relever les défis liés, entre autres, au développement, au terrorisme, au maintien de la paix, aux droits de l’homme, démocratie et Etat de droit, à la responsabilité de protéger et à l’environnement. La communauté internationale recherche un environnement stable et favorable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement<sup>69</sup> et accorde une priorité de plus en plus grande au dialogue interculturel - en tant que réponse au diagnostic d’un « conflit de civilisations » formulé dès 1993 par le politologue américain Samuel Huntington. [L’Alliance des Civilisations](#) lancée en 2005 par le Secrétaire Général des Nations Unies, à l’initiative de l’Espagne et de la Turquie, répond à cette priorité, son objectif étant de promouvoir « la bonne gouvernance de la diversité culturelle », une préoccupation émergente dans les agendas politiques du monde entier.

52

Il est intéressant aussi de noter, au cours de cette période, le nouvel élan de la coopération Sud-Sud et l’appui accru qu’elle reçoit de la part des pays développés et de la communauté internationale dans son ensemble.

*« Le Centre Nord-Sud (...) est lui aussi un défenseur de longue date de la coopération triangulaire. Ce Centre veille toujours à intégrer un volet Sud-Sud dans ses processus de dialogue Europe-Afrique ou Transmed ». Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, 16 août 2005, 60ème session (A/60/257).*

C’est ce contexte international qui amène l’Union européenne à renforcer sa politique vis-à-vis du monde en développement. Les nouvelles adhésions à l’Union européenne en mai 2004 et janvier 2007 provoquent un intérêt encore plus grand de l’Organisation à renforcer ses relations avec les pays voisins<sup>70</sup>. Déjà en 2003, le Parlement européen affirmait : « Parallèlement à

<sup>69</sup> Le rapport « Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement », rendu public en janvier 2005, décrit comment atteindre ces objectifs. Elaboré, sur demande du Secrétaire Général des Nations Unies, par un organe indépendant conduit par le Professeur Jeffrey Sachs.

<sup>70</sup> Communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen: « L’Europe élargie-voisinage : un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l’Est et du Sud », 11.03.2003.

l'élargissement actuel à l'Est du continent européen, l'Union européenne doit également raviver et raffermir ses liens avec ses voisins méditerranéens et du Moyen-Orient. (...) Il incombe dès lors à l'Union européenne de mettre au point avec ces pays et ces régions un concept global concret de voisinage de nature à favoriser la recherche de solutions plus efficaces aux problèmes de l'interdépendance et de la globalisation»<sup>71</sup>. La stratégie pour l'Europe élargie-Voisinage prend ainsi tout son élan et voit la mise en place, en 2007, d'un nouvel [instrument européen de voisinage et de partenariat](#) (ENPI). Avec les pays ACP, la révision de l'Accord de Cotonou permet au dialogue politique d'être utilisé plus rapidement et efficacement et en presque toutes les circonstances par la Commission européenne et l'Afrique. La Commission réaffirme, en 2005, le renforcement du partenariat stratégique entre une Europe élargie et une Afrique émergente et proclame que la décennie 2005-2015 marquera un tournant dans les relations entre l'Europe et l'Afrique. De fait, le [2<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat UE-Afrique](#), qui se tient en décembre 2007 à Lisbonne, aboutit à l'adoption formelle du "Partenariat Stratégique UE-Afrique"<sup>72</sup> (Stratégie conjointe et plan d'action). L'année 2007 se termine également pour l'Union européenne avec la signature, le 13 décembre 2007, du [Traité de Lisbonne](#) dont l'un des objectifs est d'améliorer l'efficacité et la capacité de l'UE dans la gestion des défis mondiaux actuels tels que le changement climatique, la sécurité et le développement durable.



## II » **Sommet de Varsovie : un partenariat stratégique entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne**

Au cours de cette période, il est intéressant de se pencher sur le positionnement de l'Organisation strasbourgeoise dans le contexte international et paneuropéen<sup>73</sup>. Il est également opportun d'examiner les résultats du [3<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe](#) qui s'est tenu à Varsovie les 16 et 17 mai 2005, de noter certains textes adoptés concernant plus particulièrement les thématiques d'intérêt pour le Centre Nord-Sud ainsi que de mettre en relief les relations de l'Organisation avec les pays voisins de l'Europe, notamment la rive Sud de la Méditerranée.

<sup>71</sup> Résolution du Parlement européen «L'Europe élargie – Voisinage: un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud (P5\_TA(2003)0520).

<sup>72</sup> Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen sur « Stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique » (12-10-2005) COM (2005) 489 final.

<sup>73</sup> Voir le [rapport du secrétaire général au comité des ministres « Relations extérieures du Conseil de l'Europe en 2007](#).



Avec les adhésions successives des pays de l'Europe centrale et de l'Est à l'Union européenne, l'expertise acquise par le Conseil de l'Europe dans la consolidation des processus démocratiques et la mise en place de l'Etat de droit est de plus en plus sollicitée par l'Union notamment en ce qui concerne les pays candidats et les pays concernés par la politique européenne de voisinage<sup>74</sup>. Le développement des relations de travail avec l'Union européenne est donc particulièrement important au cours de cette période. Le rapport Juncker « [Une même ambition pour le continent européen](#) »<sup>75</sup> trace une feuille de route d'une collaboration renouvelée entre les deux organisations européennes et aboutit à la signature d'un mémorandum d'accord en mai 2007. C'est aussi au cours du Sommet de Varsovie que le Conseil de l'Europe donne un nouvel élan à sa collaboration avec l'OSCE (en adoptant une déclaration sur la coopération entre les deux organisations) et avec les Nations Unies (en encourageant la coopération avec cet organe et ses agences spécialisées)<sup>76</sup>.

54

Le plan d'action de Varsovie confirme le rôle de premier plan joué par le Conseil de l'Europe en matière de développement de la démocratie, de défense des droits de l'homme, d'affirmation de la prééminence du droit sur le continent européen et de promotion de ses valeurs au sens large, qu'il s'agisse de la culture démocratique, de la tolérance, de la justice et de la cohésion sociale. L'une des conclusions essentielles est d'élever, au rang de priorité politique, le dialogue interculturel au sein des sociétés européennes comme entre l'Europe et ses régions voisines. Dans le suivi du Sommet, le Conseil adopte une stratégie pour le développement du dialogue interculturel (à la [Conférence de Faro](#) en octobre 2005), met en place une plateforme commune avec l'UNESCO, conclut des accords de coopération avec l'[ALECSO](#) (Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences) et la [Fondation Anna Lindh](#), et lance un ambitieux processus visant à l'adoption, par le Comité des Ministres d'un Livre Blanc sur le Dialogue Interculturel. Il met également en œuvre une nouvelle Campagne paneuropéenne de la jeunesse visant à promouvoir la diversité, l'intégration et la participation à la société.

Dans ce contexte, les relations avec les régions voisines de l'Europe acquièrent une importance spéciale pour l'Assemblée parlementaire qui,

<sup>74</sup> [Résolution du Parlement européen](#) « L'Europe élargie – Voisinage: un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud » (P5\_TA(2003)0520) para. 50/ Ce rôle sera aussi relevé par la Commissaire aux relations extérieures, lors du 3<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat du Conseil de l'Europe : Mme Benita Ferrero Waldner fait ainsi référence, dans son intervention, à l'appui que la Commission européenne prétend de la part du Conseil de l'Europe pour mener à bien la politique européenne de voisinage.

<sup>75</sup> Confié au Premier ministre du Luxembourg, Jean-Claude Juncker, par ses pairs, lors du Sommet de Varsovie et publié en avril 2006.

<sup>76</sup> La résolution 60/1 para.170, incluse dans les conclusions du Sommet Mondial de 2005, appelle à un renforcement des relations entre les Nations Unies et les organisations régionales telles que le Conseil de l'Europe.



dans sa [résolution 1506 \(2006\)](#) et sa [recommandation 1753 \(2006\)](#)<sup>77</sup> « Les relations extérieures du Conseil de l'Europe », recommande la promotion des valeurs du Conseil de l'Europe avec ses voisins notamment le bassin méditerranéen, le Moyen Orient et l'Asie centrale. Elle salue « *les activités déjà menées par les différents organes et institutions du Conseil de l'Europe, en particulier (...) le Centre Nord-Sud* ». Et appelle le Centre, dans sa [recommandation 1724 \(2005\)](#)<sup>78</sup> « à intensifier son action dans les Etats non membres couverts par la PEV ».

Dans le suivi de sa Campagne de 1998 contre la pauvreté, l'Assemblée parlementaire poursuit ses alertes sur la situation préoccupante de la pauvreté dans le monde : ainsi dans sa [recommandation 1646 \(2004\)](#) sur « Améliorer les perspectives des pays en voie de développement, un impératif moral pour le monde »<sup>79</sup>, elle relève la persistance des problèmes liés à la pauvreté et confronte les pays riches à un impératif moral, celui d'œuvrer pour une meilleure répartition des richesses. Des arguments sécuritaires sont également mis en avant. C'est également à cette époque que l'Assemblée parlementaire renforcera ses relations avec ses homologues africains par le biais de sa participation à des activités du Centre Nord-Sud (voir point 3.2).



### III » Le Centre Nord-Sud, à un tournant décisif de son existence

Ce contexte international, résolument tourné vers une reconnaissance accrue de l'interdépendance mondiale et vers une approche nouvelle des relations avec les pays du Sud, voisins de l'Europe, aurait dû ouvrir une voie royale pour le Centre Nord-Sud, fort de son acquis dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et du dialogue interculturel et de sa position d'instrument privilégié par lequel le Conseil de l'Europe pouvait projeter son expertise, son expérience et ses valeurs au-delà des limites du continent européen. Paradoxalement, alors même que son mandat devenait de plus en plus pertinent au regard des évolutions internationales, le Centre allait, à partir de la fin de l'année 2003, traverser une période de crise :

- » Une crise **financière** avec la fin, en 2003, de la subvention annuelle versée par la Commission européenne aux dépenses de fonctionnement du Centre Nord-Sud, suite à un changement de réglementation interne ;

<sup>77</sup> Rapporteur : Adrian Severin (Roumanie).

<sup>78</sup> « Le Conseil de l'Europe et la politique européenne de voisinage de l'Union européenne » (rapporteur : Luc Van den Brande, Belgique).

<sup>79</sup> Rapporteur : Klaus Werner Jonas (Allemagne).



- » Une crise de **gestion**, avec la mise à jour d'un certain nombre de dysfonctionnements à travers des missions d'audit<sup>80</sup> et des rapports successifs dont le rapport de Claude Frey présenté à l'Assemblée parlementaire en novembre 2003 ;
- » Une crise **politique**, avec la brèche ouverte en 2006 par le départ de l'Italie<sup>81</sup> (devenue béante suite au retrait de la France en 2007), et un affaiblissement général du soutien des Etats membres au Centre.

Face à ces difficultés qui conduisent à remettre en cause son existence même, le Centre poursuit ses activités et s'emploie à créer les bases d'un renouveau avec :

### 3.1.»

## Un recentrage progressif sur les priorités politiques du Conseil de l'Europe

*“ Le Comité des Ministres se félicite de la récente réorientation des principales activités du Centre qui s'attachent à diffuser les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe à savoir, le respect des droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit, et à promouvoir l'éducation interculturelle et interreligieuse, ainsi que l'éducation globale ”. Réponse du Comité des Ministres à la recommandation 1616 (2003), mai 2004.*

56

Dès novembre 2004, les Délégués des Ministres, à propos de la contribution du Conseil de l'Europe à la lutte contre le terrorisme, invitent le Conseil exécutif du Centre Nord-Sud à examiner comment le Centre pourrait apporter pleinement sa contribution à la promotion du dialogue interculturel y compris sa dimension interreligieuse<sup>82</sup>.

Dans le Plan d'Action du 3<sup>ème</sup> Sommet du Conseil de l'Europe, adopté en mai 2005 à Varsovie, il est reconnu que le Centre Nord-Sud a un rôle important à jouer dans la promotion du dialogue interculturel. Le Plan d'Action réaffirme la mission du Centre de favoriser une prise de conscience européenne des questions concernant l'interculturalité et le développement. Ce rôle et cette mission sont rappelés dans la [Déclaration de Faro](#) sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour le développement du dialogue interculturel<sup>83</sup>. A cet égard, les Ministres responsables de la culture des Etats parties à la Convention

<sup>80</sup> Audit interne du Conseil de l'Europe et audit de la Commission européenne sur les procédures financières et administratives, 2003.

<sup>81</sup> L'Italie réintègre le Centre Nord-Sud en mars 2009.

<sup>82</sup> 902<sup>e</sup> réunion, suites à donner à la 114<sup>e</sup> Session du Comité des Ministres (Strasbourg, 12-13 mai 2004) – Contribution du Conseil de l'Europe à la lutte contre le terrorisme, Strasbourg, 3 novembre 2004.

<sup>83</sup> Déclaration adoptée à l'issue de la Conférence de clôture du 50e anniversaire de la Convention culturelle européenne (Faro, 27-28 octobre 2005).

culturelle européenne invitent *“les Etats qui ne participent pas encore à ses (Centre Nord-Sud) activités à envisager de le faire”*.

Ce rôle est aussi mentionné dans la Résolution 61/13 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur « la coopération entre l'ONU et le Conseil de l'Europe » qui, en 2006, *« encourage la poursuite de cette coopération, en particulier dans le cadre du Centre pour l'interdépendance et la solidarité mondiales du Conseil de l'Europe”*.<sup>84</sup>

Conscient de l'enjeu et du rôle qui lui est attribué, le Centre organise, en novembre 2005, la 12<sup>ème</sup> édition du Forum de Lisbonne consacrée à la “Gouvernance démocratique dans les sociétés multiculturelles du Nord et du Sud”. En mai 2006, le Président (roumain) du Comité des Ministres demande au Centre de contribuer au Livre Blanc sur le Dialogue Interculturel. La DG-IV et le Centre organisent ainsi, tout au long de l'année 2007, des tables rondes d'experts sur le dialogue interculturel et les femmes, les médias et les migrations ainsi qu'un séminaire de clôture avec la présence de Jorge Sampaio, Haut représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations, nouvellement nommé<sup>85</sup>. Cette même année, la Conférence régionale informelle des Ministres de la Culture sur « La promotion du dialogue interculturel et le Livre Blanc du Conseil de l'Europe » (Belgrade, 7-8 novembre 2007) consacre une partie de son programme et de ses discussions à la possibilité pour les pays d'Europe du sud-est de renforcer leur coopération avec le Centre Nord-Sud. La Serbie<sup>86</sup>, le Monténégro<sup>87</sup> et l'ex-République yougoslave de Macédoine expriment alors leur intérêt et leur souhait de travailler plus étroitement avec le Centre.

*« Au cours de ces dernières années, le dialogue interculturel est devenu extrêmement important avec l'accroissement de l'interdépendance entre les sociétés et les développements constants et rapides dans nos vies. Dans notre monde en perpétuel changement, la diversité est devenue une caractéristique de notre quotidien. Et l'un des plus grands défis de notre siècle est de traduire cette diversité en une diversité active ».* Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice Générale de l'Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport, Coordinatrice du dialogue interculturel, Conseil de l'Europe, oratrice au Forum de Lisbonne 2006 *« Constitutionnalisme-clé de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit »*.

<sup>84</sup> Adoptée à la 61<sup>ème</sup> session plénière de l'Assemblée Générale, le 8 décembre 2006.

<sup>85</sup> Jorge Sampaio est nommé Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations, en avril 2007.

<sup>86</sup> La Serbie adhère au Centre en mars 2009.

<sup>87</sup> Le Monténégro adhère au Centre en mars 2008.





Partenariat euro-med de la jeunesse,

Au cours de cette époque, le Centre est également appelé à intensifier son action dans les Etats non membres couverts par la **politique européenne de voisinage**<sup>88</sup>. De fait, le Centre poursuit, dans le cadre de son programme Transmed, le dialogue avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée en abordant, en collaboration avec les partenaires de la région, les thèmes prioritaires suivants : rôle des femmes en tant qu'agents de changement<sup>89</sup>, renforcement des processus démocratiques dans la région méditerranéenne<sup>90</sup> et les médias, vecteurs du dialogue dans la méditerranée<sup>91</sup>. Il continue aussi à prendre une part active dans le Partenariat Euro-Med de la jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne par une collaboration à l'organisation de rencontres interrégionales, de stages de formation sur l'apprentissage interculturel, de séminaires de formation des formateurs ainsi que l'élaboration d'un kit de formation euro-med. Il lance, avec le réseau EuroMesco, une enquête sur « Le rôle des jeunes en tant qu'acteurs des réformes politiques dans le Sud de la Méditerranée ».

58

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en réponse à la recommandation 1646 (2004) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe "Améliorer les perspectives des pays de développement: un impératif moral pour le monde", réaffirme que « *le Conseil de l'Europe, à travers ses propres moyens d'action, y compris son Centre Nord-Sud, contribue à sensibiliser le public à la nécessité d'être solidaire avec d'autres parties du monde et à améliorer, dans ce but, l'information et l'éducation* ». Dans ce cadre, le Centre poursuit son action de **sensibilisation de l'opinion publique européenne sur les questions d'éducation et de jeunesse**. Au niveau de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), il lance, grâce au soutien des Pays-Bas, le projet d'appui et de développement de l'ECM en République tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie avec l'organisation de séminaires nationaux et régionaux. A travers son réseau européen d'éducation à la citoyenneté mondiale

<sup>88</sup> Recommandation 1724 (2005)4 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur « Le Conseil de l'Europe et la politique européenne de voisinage de l'Union européenne », op. citée.

<sup>89</sup> Séminaire parlementaire sur « Le respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes y compris dans le code de la famille » (octobre 2006, Strasbourg) en collaboration avec la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'APCE/Séminaire « Droits des femmes dans la région euro-med : les femmes agents de changement » Lisbonne, 30 juin, 1<sup>er</sup> juillet 2006.

<sup>90</sup> Avec la Conférence "Démocratie et citoyenneté en Méditerranée", Marrakech, 2005.

<sup>91</sup> Conférences permanentes de la COPEAM dont le Centre Nord-Sud assure la vice-présidence.

(GENE)<sup>92</sup>, il lance le processus européen d'examen par les pairs pour l'ECM, avec la publication des rapports d'évaluation en Autriche, Chypre, Finlande et Pays-Bas<sup>93</sup>. Le Centre poursuit aussi l'organisation des semaines de l'Éducation à la citoyenneté mondiale et les remises du Prix Conscience du Monde. Le réseau de la Semaine travaille sur le développement d'un manuel en ligne sur l'ECM, manuel qui verra le jour en 2008. Le rôle du Centre en matière d'éducation est reconnu par les Ministres européens de l'éducation qui, dans leur déclaration d'Istanbul (mai 2007) invitent « *le Comité des Ministres à charger le Comité directeur de l'éducation à (...) développer ou renforcer la coopération en matière d'éducation avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe notamment (...) le Centre Nord-Sud* ».

*« Je dois admettre que la manière dont nous nous sommes entraînés pour façonner notre propre conception de l'éducation à la citoyenneté mondiale m'a convaincue qu'en tant que jeunes, nous avons le pouvoir de changer les choses, et cela m'a donné beaucoup d'espoir pour notre monde actuel et pour le futur »  
Yvonne Zimba, jeune leader de Zambie et participante au séminaire « Education à la citoyenneté mondiale », Mollina, septembre 2007.*



Université Jeunesse et Développement



Au niveau de la jeunesse, outre les activités euro-med citées plus haut, le Centre poursuit ses actions de formation mondiale et régionale avec l'organisation annuelle de l'Université Jeunesse et Développement, les stages de formations euro-africains (Mollina en 2004, Coimbra en 2005 et Almada en 2006) qui mèneront à la tenue du premier Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse en 2007 (voir point 3.3). Le Centre Nord-Sud co-organise également avec la Direction de la jeunesse et du sport, l'événement «Jeunesse, Europe et Mondialisation : jusqu'où va ton horizon ?» en mai 2004, à Strasbourg.

<sup>92</sup> Réseau qui rassemble des structures nationales de support, financement et de coordination de l'éducation à la citoyenneté mondiale sur les plans national et européen.

<sup>93</sup> La collaboration avec GENE connaît ensuite une phase perturbée qui contribue à la crise affectant le Centre au cours de cette période. En 2008, « GENE » se constituera en fondation et reprendra sa collaboration avec le Centre.



### 3.2.»

## Le renforcement des relations avec ses parties prenantes au sein du Conseil de l'Europe

Ce renforcement est particulièrement notoire avec **l'Assemblée parlementaire**, par le biais d'un accord de coopération, conclu le 16 janvier 2005. Cet accord stipule que *“l'Assemblée parlementaire et ses commissions vont recourir plus largement à l'expertise et au savoir-faire du Centre Nord-Sud afin de profiter en tant que cellule de réflexion sur les questions Nord-Sud et en tant qu'interface entre le Conseil de l'Europe et le Sud pour générer des idées et des propositions nouvelles en vue de relations constructives”*.

De fait, le Programme « Dialogue Europe-Afrique » du Centre se concentre sur le développement des relations inter-parlementaires en impliquant de façon soutenue les représentants de l'APCE dans les tables rondes et rencontres organisées<sup>94</sup> sur la gouvernance et les droits de l'homme, la démocratie parlementaire, la mise en place du NEPAD et les droits des enfants victimes et orphelins du sida (Addis Abeba, Nairobi, Dar Es Salam et Le Cap). Il développe ainsi une plate-forme informelle permettant aux parlementaires européens et africains de s'engager dans un dialogue sur des thèmes d'intérêt commun. Le Centre facilite encore la visite officielle d'une délégation de membres nouvellement élus du Parlement panafricain à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en juin 2005.

60



Rencontre interparlementaire, Nairobi

Le Forum de Lisbonne, mis en place en 1994 (voir chapitre III, 1.1.2) prend un nouvel élan grâce à la mise en place de partenariats avec des institutions aussi importantes que la **Commission de Venise**, en 2006<sup>95</sup> ou le **Commissaire aux droits de l'homme** du Conseil de l'Europe, en 2007<sup>96</sup>. Au fil des ans, le Forum s'impose comme une plate-forme de dialogue indispensable pour des personnalités et des experts qui jouent un rôle clé dans la défense des droits de l'homme.

<sup>94</sup> Notamment avec l'AWEPa et le PNUD

<sup>95</sup> Le Forum de Lisbonne « Constitutionnalisme, clé de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit » a été organisé conjointement par le CNS et la Commission de Venise du Conseil de l'Europe sous le patronage de la Présidence du Saint Marin du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

<sup>96</sup> Le Forum 2007, intitulé « Les Commissions nationales des Droits de l'Homme: pierre angulaire pour la protection et la promotion des Droits de l'Homme », a été consacré au rôle des commissions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme dans la définition de règles et dans la mise en œuvre des mécanismes de protection des droits de l'homme au niveau local, national, régional et mondial.

C'est aussi au cours de cette période que son expertise en matière de migrations est mise à profit par l'Organisation mère, et notamment par le **Comité européen pour les migrations** (CDMG) : en 2002, les Ministres européens des Etats membres du Conseil de l'Europe responsables des questions de migration recommandent au Comité des Ministres de mettre en œuvre un plan d'action prévoyant, entre autres, d'instaurer une coopération et un dialogue réguliers en matière de migrations entre les pays d'origine, de transit et de destination. Le Comité des Ministres met alors en place la plateforme politique du Conseil de l'Europe sur les migrations. Dans ce contexte, la Direction générale de la cohésion sociale (DGIII) et le Centre Nord-Sud organisent, de 2004 à 2007, une série d'ateliers techniques dont le thème général est « Migration et co-développement ». Cette coopération se traduit également par l'organisation tripartite (CNS, DGIII, APCE), en novembre 2006, à Strasbourg, de la 6ème session de la plateforme politique sur les migrations consacrées au renforcement de la coopération entre les pays d'origine et les pays de destination. Le Centre lance aussi une étude de cas (Portugal et Pays Bas) sur les transferts sociaux de la diaspora africaine en Europe. Le travail développé par le Centre dans ce domaine est salué par l'Assemblée parlementaire notamment dans les recommandations 1718 (2005)<sup>97</sup> et 1737 (2006)<sup>98</sup> et par le Comité des Ministres dans les réponses formulées à cette occasion. Référence est également faite à l'expertise du Centre par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les travailleurs migrants, Mme Gabriella Rodriguez Bizarro, lors de son [rapport à la Commission des Droits de l'Homme](#) des Nations Unies<sup>99</sup>, dans le suivi de sa participation au Forum de Lisbonne 2003 sur « Dialogue Nord-Sud et gestion harmonieuse des flux migratoires ».



La collaboration avec la **Conférence des OING** du Conseil de l'Europe est renforcée par l'organisation conjointe du Symposium sur « Intégration des migrants en Europe : quel rôle pour les ONG ? » à Messine (Italie), en novembre 2005, dans le suivi du Forum de Tlemcen sur « Dialogue et partenariat Nord-Sud » (2002).

De même, le **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** adopte, en mars 2006, la [Recommandation 183 \(2006\)](#) sur « Le Centre Nord-Sud : contribution des pouvoirs locaux et régionaux à l'efficacité des travaux du Centre<sup>100</sup> » .

<sup>97</sup> «La politique de co-développement comme mesure positive de régulation des flux migratoires» (rapporteur : Rudy Salles) / réponse du CM adoptée à la 961e réunion des délégués des ministres (5 avril 2006).

<sup>98</sup> «Nouvelles tendances et enjeux des politiques euro-méditerranéennes en matière de migration » (rapporteur : Franco Danieli) / réponse du CM adoptée à la 973e réunion des délégués des ministres (13 septembre 2006).

<sup>99</sup> (E/CN.4/2004/76) 12 janvier 2004.

<sup>100</sup> Rapporteur : Hélène Lund (Danemark).



Cette recommandation intervient notamment dans le suivi du Forum de Lisbonne 2004 sur «La cohésion sociale : le rôle des autorités locales et régionales et de la société civile», organisé en collaboration avec « Towns and Development » et l'organisme allemand InWEnt. Le Forum y a débattu notamment de l'importance de la cohésion sociale en relation avec le développement durable et la promotion de la bonne gouvernance locale dans le contexte de la coopération internationale. Dans [sa réponse<sup>101</sup>](#), le Comité des Ministres mentionne l'importance qu'il attache au travail du Centre, à la dimension locale et régionale de ses activités et à ses efforts dans le domaine du dialogue interculturel.

### 3.3.»

#### Le lien renoué avec la Commission européenne

Ce lien est renoué au cours de l'année 2007 à travers l'organisation conjointe du 1<sup>er</sup> Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse, en amont du 2<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne et de l'Afrique qui s'est tenu à Lisbonne en décembre 2007. Cet évènement prend son origine dans les stages de formation euro-africains organisés par le Centre dès 2002. Le Sommet, qui se tient en décembre, est précédé, tout au long de l'année, par des ateliers régionaux en Afrique et en Europe. Le Sommet de la Jeunesse s'est déroulé en présence d'intervenants de marque, tels que le Président de la République du Portugal, M. Cavaco Silva, le Premier ministre portugais et Président du Conseil de l'UE, M. José Socrates, la Commissaire de l'Union Africaine, Prof. Nagia Essayed, le Président de la Commission européenne, M. Durão Barroso et la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Maud de Boer Buquicchio. Il a eu un impact politique direct sur le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement et a bénéficié d'une forte visibilité.

Avec près de **1500** jeunes impliqués tout au long du processus, le Sommet de la Jeunesse a été un moment crucial pour renforcer les liens entre les organisations de jeunesse en Afrique et en Europe et pour accroître leur connaissance de l'Union européenne et de l'Union africaine ainsi que de leurs politiques respectives relatives aux conditions de vie de la jeunesse sur les deux continents. Le processus du Sommet de la Jeunesse a reçu un fort soutien politique de la part des autorités africaines et européennes, incluant le soutien financier de nombreux gouvernements africains et européens. Le soutien apporté par la Présidence portugaise de l'UE et par la Commission européenne a été d'une importance vitale et a constitué la base vers laquelle le s'est construit le futur programme d'action conjointe entre le Centre



<sup>101</sup> Adoptée par le CM le 29 novembre 2006 lors de la 981<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres.



Nord-Sud et la Commission européenne (2009-2011). Le Centre a également, avant la tenue du Sommet étatique, participé à l'organisation d'une rencontre de la société civile Europe-Afrique et a organisé un Forum interparlementaire sur « Le dialogue Europe-Afrique et la gouvernance démocratique : le rôle des parlementaires ».



Anibal Cavaco Silva, Président du Portugal, Sommet de la Jeunesse, 2007

### 3.4.» La montée en puissance du prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe

Le Prix Nord-Sud, créé en 1995 lors du 5<sup>ème</sup> anniversaire du Centre Nord-Sud, acquiert au fil des ans une notoriété indiscutable et devient un instrument majeur de communication et de relations publiques pour le Centre mais aussi pour le Conseil de l'Europe en général. A une liste de personnalités reconnues sur la scène internationale pour leur action en faveur du dialogue Nord-Sud, le Centre ajoute des personnalités moins connues mais dont l'action est fondamentale en ce qui concerne la protection des droits de l'homme. Un pic médiatique est atteint en 2006 avec la remise du Prix à Bob Geldof, musicien et activiste irlandais et Bogaletch Gebre, responsable éthiopienne du « Kembatta Women's Self Help Centre » : la complémentarité de ces deux personnalités, leurs discours émouvants et la popularité du musicien propulsent le Prix sur le devant de la scène médiatique. L'appui indéfectible des autorités portugaises, à travers l'implication personnelle du Président de la République du Portugal et l'hospitalité sans faille de l'Assemblée de la République du Portugal, ainsi qu'une refonte du jury et des règles d'attribution du Prix, contribuent à sa consolidation.

63

[Lien vidéo Bob Geldof/Bogaletch Gebre.](#)

*« Vous conviendrez avec moi que la seule invocation des droits de l'homme ne suffit pas pour garantir leur transposition dans le réel. L'exigence des droits du droit se dessine dans l'action et le refus du fatalisme. Elle réside également dans le partage de la solidarité. C'est cette volonté d'action face aux oppressions et aux fractures creusées par la pauvreté, qui trace le sens de la vie de nos deux lauréats, Madame Bogaletch Gebre et Monsieur Bob Geldof » Claude Frey, Président du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud, Cérémonie de remise du Prix Nord-Sud, mars 2006.*



### 3.5.»

## Les changements apportés dans l'environnement administratif du Centre

Les graves difficultés auxquelles le Centre Nord-Sud a été confronté entre 2004 et 2007 ont entraîné des changements importants dans son environnement administratif. Les plus significatifs ont porté sur son budget et son personnel, mais des décisions cruciales ont également été prises pour ce qui concerne la tutelle administrative du CNS au sein du Conseil de l'Europe et sa direction. La mise en œuvre progressive - parfois douloureuse - de ces changements, couplée au choix de la continuité au niveau de la présidence du Conseil exécutif, a contribué à créer les conditions d'une relance.

Après les sommets atteints dans la période 2002-2004, où le budget du Centre s'élevait à environ 2 millions d'euros et où son secrétariat a compté jusqu'à 25 personnes, le Centre a subi une sévère « cure d'amincissement » jusqu'au creux historique atteint fin 2007<sup>102</sup>. Ceci était la conséquence des décisions du Secrétaire Général – entérinées par le Comité des Etats membres du Centre – de ne pas faire porter aux Etats membres restants le fardeau des vicissitudes intervenues depuis 2004, et en particulier des retraits de l'Italie et de la France. Et de fait, force est de constater une forte continuité au niveau des contributions obligatoires des Etats membres : la « fourchette » fin 2007 allait de 9.882 euros pour les Etats payant la contribution minimale à 205.875 euros pour le grand contributeur qu'était l'Allemagne, à comparer aux 9.848 et 191.185 euros qui étaient respectivement payés par les « petits » et les « grands » contributeurs en 2003.

64

Cet effort d'austérité a eu un prix élevé, essentiellement payé par les agents temporaires dont les contrats, au fil des années, n'ont pas été renouvelés et par une partie du personnel permanent (4 postes ont été supprimés en 2006 et 2007 et 2 des agents concernés ont été redéployés à Strasbourg). Il a aussi eu des effets qu'on peut qualifier de positifs, obligeant le Centre à mieux cibler et mieux prioriser son action, favorisant les progrès dans la gestion financière du Centre<sup>103</sup> et encourageant le secrétariat et les parties prenantes du Centre à développer les synergies et la recherche de partenariats.

De fait, des avancées importantes ont été réalisées, en particulier dans ce dernier domaine. Malgré la crise (ou grâce à elle ?), le Centre a démontré sa capacité à rassembler les apports logistiques, financiers et matériels nécessaires à maintenir la continuité et la crédibilité de ses activités. Avec un

<sup>102</sup> Le budget 2008 du CNS, tel qu'adopté fin 2007 par le Conseil exécutif, s'élevait à 1 million d'euros, et l'effectif de son secrétariat est descendu jusqu'à 8 personnes cette année-là, dont 6 agents permanents.

<sup>103</sup> Progrès reconnus dans deux rapports de missions d'audit en 2007.

budget et un personnel diminué de moitié en l'espace de quelques années, il a mis en œuvre un programme d'activités qui soutient la comparaison avec ceux des années fastes. Les chiffres disponibles pour 2007 sont éloquentes à cet égard : avec une mise de départ de 330.000 euros (part du budget consacré au programme d'activités), les Etats membres ont permis de générer un programme dont le volume total a été en tout état de cause supérieur à un million d'euros. Même si l'année 2007 a été quelque peu exceptionnelle avec le Sommet euro-africain de la jeunesse et les 400.000 euros engagés par la Commission pour son financement, ceci est clairement de nature à :

- » corriger largement l'impression première d'un budget servant principalement à payer des dépenses de personnel et de fonctionnement ;
- » témoigner de la crédibilité maintenue du CNS qui s'est montré capable de multiplier par 3 les crédits apportés par ses Etats membres pour financer son programme d'activités.

Enfin, les décisions du Secrétaire Général concernant la tutelle administrative du CNS et sa direction ont progressivement porté leurs fruits, en particulier :

- » le transfert en 2006 de la tutelle administrative du Centre Nord Sud à la Direction générale de l'Education, la Culture et le Patrimoine culturel, la Jeunesse et le Sport (DG IV)<sup>104</sup> a généré des synergies croissantes entre les activités du CNS et les programmes du Conseil de l'Europe dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et du dialogue interculturel ;
- » la prise de fonctions fin 2007 d'un nouveau directeur exécutif, faisant suite à une période de très forte instabilité<sup>105</sup>, a engagé le Centre sur la voie de son redressement.



<sup>104</sup> De 1990 à 2006, la tutelle administrative du CNS était exercée par la Direction Générale de la Démocratie et des Affaires politiques (DGDA).

<sup>105</sup> Le CNS a connu pas moins de trois directeurs exécutifs successifs (dont deux *ad interim*) pendant la période d'un peu plus de trois ans qui a séparé le départ vers Strasbourg du directeur « historique » du Centre, Jos Lemmers (en septembre 2004), et la prise de fonctions de l'actuel directeur, Denis Huber (en décembre 2007).

# V

## C H A P I T R E

### UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CENTRE NORD-SUD (2008-2011)

#### *“L’avenir du Centre européen pour l’interdépendance et la solidarité mondiales”*

Au cours de cette période, des événements majeurs ont marqué l'Histoire et les relations entre les Etats et les peuples.

Tout d'abord, la crise financière mondiale de 2008 a eu de graves répercussions au Nord comme au Sud, tant au niveau économique que social. L'Europe a été particulièrement touchée.

Par ailleurs, le règlement du conflit israélo-palestinien se trouve dans une impasse et continue d'être une source majeure de tensions internationales.

Enfin, à partir du début de l'année 2011, des bouleversements démocratiques ont affecté – à des degrés divers – l'ensemble des pays arabes, prenant par surprise la communauté internationale. Ils apportent l'espoir de changements historiques permettant, s'ils sont accompagnés et soutenus, une meilleure coopération entre le Sud et le Nord. Ils pourraient constituer une étape majeure dans la réalisation des droits humains universels.

#### I » **Réformer la gouvernance mondiale pour créer un nouveau modèle de développement**

##### 1.1.»

#### **Un contexte international marqué par la crise économique et ses conséquences aux niveaux européen et mondial**

La crise économique a eu de graves répercussions en Europe, touchée par une double crise, à la fois institutionnelle et financière, qui a révélé les faiblesses de la gouvernance économique de l'Union.

Le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, après l'échec de la ratification du traité constitutionnel européen en 2005, a clos le débat



institutionnel de l'Union européenne. Dans un contexte de crise, cette étape importante de la construction européenne ne lui a pas apporté l'élan politique attendu par ses concepteurs.

Au niveau global, les pays du Sud ont aussi souffert de la crise économique et la coopération Nord-Sud en a subi les conséquences. Ainsi les pays développés ont fait part de leur difficulté à respecter leurs engagements pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le sommet qui s'est tenu du 20 au 22 septembre 2010 à New-York a été l'occasion d'évaluer le chemin parcouru depuis 2000 et celui restant à parcourir jusqu'en 2015, ainsi que d'analyser les facteurs de succès et d'échec des politiques menées en faveur des OMD. Il a permis de réaffirmer l'engagement collectif en faveur de ce projet qui s'avère plus nécessaire que jamais, comptant sur la solidarité entre les régions du monde et sur la coopération des Nations Unies sous l'égide de l'ONU.



119<sup>e</sup> session du Comité des Ministres

## 1.2.»

### Les tentatives de relance du dialogue entre l'Occident, le monde arabe et l'Afrique

Parallèlement à la crise économique, la période 2008-2011 a connu des temps forts au niveau de la relance du dialogue entre l'Occident, le monde arabe et l'Afrique.

En réponse à la situation de blocage qu'a connu le Moyen Orient jusqu'au début 2011, on a assisté à une affirmation forte au niveau international de l'importance du dialogue entre les peuples. Cette affirmation s'est illustrée, par le discours prononcé par le Président Obama au Caire en juin 2009 et par le renforcement institutionnel de l'Alliance des Civilisations. En outre, le 20 mai 2011, le président américain s'est prononcé fermement en faveur d'un Etat palestinien sur la base des frontières de 1967, au risque d'un choc frontal avec ses alliés israéliens à la veille d'une rencontre avec le Premier Ministre Benjamin Netanyahu.

S'agissant plus particulièrement de la coopération entre l'Europe et l'Afrique, le 2<sup>106</sup> Sommet Afrique-Europe qui s'est tenu à Lisbonne en décembre 2007, a permis de relancer cette coopération au plus haut niveau politique. La stratégie commune approuvée par le Sommet a mis en place un véritable partena-

<sup>106</sup> Discours du Président Obama au Caire "A new beginning" dans lequel il tend la main au monde musulman et préconise un effort pérenne pour savoir écouter l'autre, apprendre de l'autre, se respecter mutuellement et trouver un terrain d'entente.



riat considérant l'Afrique comme un interlocuteur unique. Ce partenariat s'est consolidé lors du 3<sup>ème</sup> Sommet ayant pour thème « l'investissement, la croissance économique et la création d'emploi » qui s'est tenu le 29 et 30 novembre 2010, à Tripoli. Les chefs d'Etat ont pu y aborder, entre autres, des thèmes clés tels que la paix, les migrations, les emplois, le changement climatique, l'intégration régionale et le développement du secteur privé, les infrastructures et l'énergie, l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le partenariat euro-méditerranéen a, quant à lui, franchi une nouvelle étape avec la création de l'Union pour la Méditerranée (UpM), lancée au Sommet de Paris en juillet 2008. Cette organisation, qui compte 43 pays, auxquels s'ajoute la Ligue Arabe, vise à donner un nouveau souffle au processus de Barcelone, en se concentrant sur des projets concrets d'ordre énergétique et environnemental. Après une longue paralysie, motivée principalement par le blocage du processus de paix israélo-palestinien, l'UpM s'est dotée d'un nouveau Secrétaire général, M. Youssef Amrani, le 25 mai 2011.

### 1.3.»

## **Le printemps arabe, une surprise et un défi pour la communauté internationale et les organisations européennes**

68

Le « printemps arabe », qui a débuté avec la révolution du Jasmin en janvier 2011, a bouleversé non seulement l'ensemble des pays arabes mais aussi les perspectives de coopération entre ceux-ci et le reste du monde, en particulier l'Europe. Le souffle de démocratie et l'exigence de dignité qui se sont propagés irrésistiblement ont ouvert la voie à un nouveau paradigme des relations internationales.

La communauté internationale en général, et les organisations européennes en particulier, ont exprimé à la fois leur soutien aux aspirations démocratiques des peuples dans les pays concernés et leur engagement à fournir une assistance aux autorités issues des processus de changement.

Courant mars 2011, alors que l'armée libyenne se préparait à lancer l'assaut final contre les opposants au régime retranchés à Benghazi, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1973<sup>107</sup> par laquelle il a décidé d'instaurer un régime d'exclusion aérienne afin de protéger les civils contre des attaques systématiques et généralisées. Cette résolution – soutenue par la Ligue Arabe – permettait, en outre, de « prendre toutes les mesures jugées nécessaires pour protéger les populations civiles » et a autorisé l'intervention militaire internationale, sous mandat de l'ONU, en soutien aux insurgés libyens.

<sup>107</sup> Résolution du 17 mars 2011.

Au niveau européen, le Conseil de l'Union européenne s'est engagé à aider efficacement les pays arabes dans leur transition démocratique ainsi qu'à réviser et adapter les programmes de soutien de l'UE pour cette région, plus particulièrement l'Égypte et la Tunisie<sup>108</sup>.

Début mars 2011, la Commission européenne a présenté une communication intitulée « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le Sud de la Méditerranée »<sup>109</sup> pour soutenir les changements cruciaux qui s'opèrent dans la région, et en revenant sur les missions de l'Union pour la Méditerranée afin que la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme soient désormais placés au cœur du processus euro-méditerranéen. Elle a été suivie, en mai 2011, par la communication « Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation », qui marque une profonde révision de la politique de voisinage.

Le Conseil de l'Europe n'est pas resté passif face à ce contexte international en mutation, qui ouvre des voies d'actions supplémentaires pour l'Organisation et son Centre Nord-Sud. La complémentarité de l'action entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne a été la clé de voûte des réflexions sur la mise en place d'une « politique de voisinage » du Conseil de l'Europe.



## II » De nouveaux horizons pour une organisation sexagénaire

Le Conseil de l'Europe et son Centre Nord-Sud ont pris acte des bouleversements intervenus dans le contexte international en se lançant dans un processus de réforme et ouvrant de nouvelles perspectives d'action. En particulier, la coopération entre le Conseil de l'Europe et les autres organisations internationales s'est intensifiée. Les mandats initiaux de l'Organisation ont été réaffirmés, la mission du Centre Nord-Sud a été confortée et précisée.

Le 12 mai 2009, à Madrid, à l'occasion de la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil de l'Europe, le Comité des Ministres a notamment réaffirmé la volonté des 47 Etats membres « d'intensifier la coopération entre le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales, se félicitant des progrès déjà accomplis à cette fin depuis le Sommet de Varsovie, en particulier à

<sup>108</sup> Conclusions du Conseil « Affaires étrangère » sur les événements en cours dans la région arabe ( 21 février 2011).

<sup>109</sup> Parmi les trois axes mentionnés, les deux premiers sont particulièrement pertinents pour le Conseil de l'Europe et pour son Centre Nord-sud, en ce qu'ils visent tout d'abord « Une transformation démocratique et un renforcement des institutions, l'accent étant mis en particulier sur les libertés fondamentales, les réformes constitutionnelles, la réforme du système judiciaire et la lutte contre la corruption », mais aussi « Un partenariat renforcé avec les populations, en insistant surtout sur l'appui de la société civile et sur l'augmentation des possibilités d'échanges et de relations interpersonnelles, particulièrement entre les jeunes ».



Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, octobre 2009

l'égard de l'Union européenne. Le protocole d'entente entre les deux organisations a donné une nouvelle impulsion au partenariat et le dialogue politique avec l'Union européenne, et sa mise en œuvre doit être poursuivie. Cette recherche de synergies avec d'autres acteurs internationaux a également conduit à une coopération plus étroite avec l'OSCE et les Nations Unies et ces efforts ne peuvent qu'être encouragés».

Dans ce même esprit, l'Organisation des Nations Unies a défini les droits de l'homme et le dialogue interculturel comme deux domaines de coopération prioritaires, dans la résolution adoptée par l'Assemblée Générale sur « La Coopération entre les Nations Unies et le Conseil de l'Europe » le 16 décembre 2008. De même, la coopération avec l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) s'est poursuivie dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la protection des droits des minorités nationales, la promotion de la tolérance et de la non-discrimination. Enfin, des accords de coopération ont été signés avec d'autres partenaires clés tels que l'Organisation Internationale de la Francophonie (le 23 mai 2008) et l'Alliance des Civilisations (le 29 Septembre 2008).

70

S'agissant du « printemps arabe », le Conseil de l'Europe a lui aussi confirmé son soutien aux peuples des pays en pleine transition démocratique. Le Secrétaire Général, Thorbjørn Jagland, s'est rendu en Tunisie en février et a proposé la coopération concrète du Conseil de l'Europe. Des initiatives ont été lancées dans plusieurs secteurs de l'Organisation, de l'Assemblée parlementaire et de la Commission de Venise au Groupe Pompidou et au Centre Nord-Sud.

Ces actions se sont inscrites dans la continuité d'initiatives importantes déjà prises par l'Assemblée parlementaire. En particulier, consciente que l'intensification des relations avec les parlements des Etats voisins contribuerait à promouvoir de façon plus approfondie les valeurs du Conseil de l'Europe dans ces pays, elle a créé le 26 juin 2009 un nouveau statut de « partenaire pour la démocratie ». Ce statut fixe un nouveau cadre de coopération destiné aux Parlements des pays du sud de la Méditerranée et du Proche-Orient, ainsi que de l'Asie Centrale. Ce cadre peut permettre une plus grande intégration des pays de la rive sud de la Méditerranée au Conseil de l'Europe, jouant un rôle comparable à celui « d'invité spécial » créé en 1989 pour les pays d'Europe centrale et orientale.



L'Assemblée parlementaire a ensuite proposé, le 30 avril 2010, une stratégie euro-méditerranéenne pour le Conseil de l'Europe, suite au rapport de M. Denis BADRE, rapporteur à la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du 7 janvier 2010 intitulé « Euro-Méditerranée : une stratégie pour le Conseil de l'Europe » qui rappelle l'importance pour l'Europe de la stabilité en Méditerranée, et souligne que celle-ci ne peut être atteinte que sur la base de la démocratie, du respect des droits de l'Homme et de la prééminence du droit.



Campagne anti-discrimination



Du côté du Comité des Ministres, la session ministérielle d'Istanbul des 10 et 11 mai 2011, qui a coïncidé avec la fin de la présidence turque du Comité des Ministres, a permis une avancée importante dans l'élaboration d'une politique de voisinage du Conseil de l'Europe sur la base des conclusions suivantes :

- » Cette session a eu lieu au moment où des changements importants bouleversent le voisinage immédiat de l'Europe. Des mouvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient expriment une légitime revendication de démocratie et de justice sociale. Nous exprimons l'espoir de voir naître de ces événements des sociétés de paix, stables et démocratiques ;
- » le dialogue interculturel, l'éducation, le respect de la compréhension mutuelle – à l'extérieur de nos frontières – sont des réponses clés à l'intolérance. Ce sont aussi les gages d'une paix durable. Nous prenons note avec gratitude de la contribution du rapport « Vivre ensemble – Conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle » préparé par le Groupe d'Eminentes Personnalités<sup>110</sup>, au renforcement de nos sociétés à travers le partage de valeurs et la participation active de tous les individus, sans discrimination aucune ;
- » la stabilité et la sécurité de l'Europe se trouveront renforcées par le partage de nos valeurs avec nos régions voisines. Nous invitons les

<sup>110</sup> Mis en place par le Conseil de l'Europe en septembre 2010, le Groupe était présidé par l'ancien ministre Allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer, et se composait de huit autres membres : Emma Bonino (Italie), Timothy Garton Ash (Royaume-Uni), Martin Hirsch (France), Danuta Hübner (Pologne), Ayşe Kadioğlu (Turquie), Sonja Licht (Serbie), Vladimir Loukine (Fédération de Russie) et Javier Solana Madariaga (Espagne). Le rapporteur était Edward Mortimer (Royaume-Uni).



Délégués, sur la base des propositions du Secrétaire Général, en nous appuyant sur les institutions du Conseil de l'Europe, à développer activement la coopération avec les pays-tiers qui demandent notre soutien à la transition démocratique. Nous appelons également à un renforcement des synergies avec les autres organisations internationales, en particulier le partenariat avec l'Union européenne, dans les domaines d'intérêt commun.

Le Centre Nord-Sud, qui a célébré au cours de cette période son 20<sup>ème</sup> anniversaire, a saisi ces nouvelles perspectives comme une grande opportunité non seulement pour la relance de son action mais aussi pour sa réforme et sa stratégie future.



### III » La relance du Centre Nord-Sud .

#### 3.1.»

#### Un document stratégique pour l'avenir du Centre Nord-Sud (2008-2010)

Rédigé entre décembre 2007 et mars 2008 à l'issue de consultations approfondies avec les Etats membres et d'autres parties prenantes, le *Document stratégique sur l'avenir du Centre Nord-Sud* propose une série d'axes prioritaires conduisant à la **relance** du Centre.

Le document souligne que le Centre devrait s'appuyer avant tout sur ses points forts et ses domaines de compétence reconnus (l'éducation et la jeunesse), et sur le levier politique puissant que constitue le dialogue inter-culturel. Il devrait aussi renforcer la dimension politique de son action et mieux valoriser sa position d'institution du Conseil de l'Europe, qui représente son principal avantage comparatif dans des espaces euro-méditerranéen et euro-africain où évoluent une multitude d'acteurs.

Sur cette base, le document stratégique propose une série d'ajustements à apporter au programme d'activités du Centre Nord-Sud, à son fonctionnement et à ses méthodes de travail, ainsi qu'à son budget et à son secrétariat, notamment par la diversification de ses sources de financement et l'établissement de partenariats avec d'autres institutions.

Enfin, le document propose de modifier en profondeur les structures et le mandat du Centre, en engageant un processus conduisant à l'adoption par le Comité des Ministres d'une nouvelle résolution statutaire sur le Centre Nord-Sud, à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire.

## 3.2.»

## La mobilisation des Etats membres et des autres parties prenantes du Centre Nord-Sud au sein du Conseil de l'Europe

L'adoption d'une stratégie par les organes statutaires, au printemps 2008, donne au Centre Nord-Sud une feuille de route pour son avenir. Elle permet de mobiliser les Etats membres et les autres parties prenantes du Centre Nord-Sud, ainsi que son secrétariat, en vue de réaliser les objectifs fixés.



Danilo Türk

Un premier résultat est obtenu avec l'adhésion du Monténégro au Centre, le 1<sup>er</sup> mars 2008. A l'automne, la confirmation de la participation de ses Etats membres ouvre la voie à sa consolidation d'abord, puis à son élargissement. Le mois de mars 2009 est à cet égard historique, avec l'adhésion de la Serbie (le 1<sup>er</sup> mars), le retour de l'Italie (le 15 mars) et la demande d'adhésion du Maroc (qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet). Deux autres Etats deviennent membres du Centre en 2010 : le Cap-Vert (le 1<sup>er</sup> mars) et l'Azerbaïdjan (le 1<sup>er</sup> août), représentant deux nouvelles régions au sein du Centre. Malte décide à son tour de réintégrer le Centre le 1<sup>er</sup> janvier 2011<sup>111</sup>.

73

Par ailleurs, Deborah Bergamini (Italie) est élue présidente du Conseil exécutif en avril 2009 et déclare à cette occasion : « *Au moment où j'assume mes fonctions de Présidente du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud, je voudrais souligner ma satisfaction d'avoir pu contribuer au retour de mon pays, l'Italie, au sein du Centre, ainsi que mes sentiments de reconnaissance et de responsabilité vis-à-vis de la confiance qui m'a été accordée. (...) tout en exprimant ma fierté d'être la première femme à exercer une telle responsabilité* ».

S'agissant des autres **parties prenantes du Centre au sein du Conseil de l'Europe**, leur soutien est également sans faille :

» à l'automne 2008, l'**Assemblée parlementaire** lance le processus conduisant à l'élaboration d'un rapport sur l'avenir du Centre Nord-Sud, en vue de l'adoption par le Comité des Ministres d'une nouvelle résolution statutaire lors du 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre ;

<sup>111</sup> Néanmoins, la même année, les Pays-Bas et la Suisse décident de mettre fin à leur engagement et de se retirer du Centre Nord-Sud, montrant ainsi que la situation économique et politique actuelle de l'Europe comporte des risques importants pour une telle institution.



» un accord de coopération entre le Centre Nord-Sud et le **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** est signé en décembre 2008, sur le modèle de celui conclu en 2005 avec l'Assemblée parlementaire ;

» un accord de coopération est également signé avec la **Conférence des organisations internationales non gouvernementales** (OING) en janvier 2010.

### 3.3.»

## La revitalisation des relations avec l'Union européenne

Unique dans le paysage institutionnel du Conseil de l'Europe en raison de sa structure quadrilogue, le Centre Nord-Sud a une autre originalité : la participation directe de l'Union européenne à son processus de décision. La Commission et le Parlement européen ont tous deux des représentants au Conseil exécutif du Centre et à son bureau.

Un élément clé de la stratégie de relance du Centre Nord-Sud est la revitalisation de ses relations avec l'Union européenne. Dans le prolongement des efforts entrepris en 2007 (voir chapitre IV), cette revitalisation consiste à :

74

» rétablir le soutien politique de l'Union européenne au Centre par la participation effective de la Commission européenne et du Parlement européen aux réunions de son Conseil exécutif ;

» rétablir le soutien financier de la Commission européenne au Centre 126 <sup>112</sup>.

Le 27 novembre 2008, un **accord de gestion conjointe** est signé entre le Centre Nord-Sud et la Commission européenne, aux termes duquel le Centre, en s'appuyant sur ses relations privilégiées avec les acteurs non étatiques (collectivités locales et société civile), est chargé de mettre en œuvre une série d'activités visant, d'une part, à promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement dans les nouveaux Etats membres de l'UE et, d'autre part, à renforcer la coopération euro-africaine dans le domaine de la jeunesse. Ces activités ont été poursuivies pendant une période de trois ans (2009-2011) pour un montant total d'environ 1 300 000 euros, auquel la Commission européenne a participé à hauteur de 900 000 euros.

En complément, un mois auparavant (en octobre 2008), la Commission européenne et le Conseil de l'Europe ont pris conjointement la décision d'inclure une nouvelle dimension africaine à leur partenariat dans le

<sup>112</sup> 126 Jusqu'en 2003, la Commission européenne versait une subvention annuelle de 400 000 euros pour le fonctionnement du Centre. L'arrêt de ce soutien financier, par suite d'un changement de la réglementation interne de l'Union européenne, a constitué un facteur important de la crise traversée par le Centre entre 2003 et 2007.

domaine de la jeunesse. Le Centre Nord-Sud se voit confier la mise en œuvre des activités menées dans ce cadre, sur la base d'une enveloppe annuelle de 200 000 euros.

En conséquence de ces deux décisions, le Centre Nord-Sud met en œuvre depuis janvier 2009 un programme complet, destiné à promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale en Europe et la coopération entre l'Europe et l'Afrique dans le domaine de la jeunesse, renforçant son rôle de premier plan dans ces domaines.



Outre les liens renforcés avec la Commission européenne et le Parlement européen, le Centre Nord-Sud développe des relations de travail avec le **Comité des Régions de l'Union européenne**.

### 3.4.»

## L'engagement dans l'Alliance des Civilisations

Le Centre Nord-Sud entretient une relation particulière avec l'Alliance des civilisations du fait de la coïncidence entre leurs priorités thématiques et de la proximité intellectuelle et géographique du Centre avec le Haut-Représentant des Nations Unies, Jorge Sampaio. Cette relation s'appuie sur l'accord de coopération élargie signé en septembre 2008 entre l'Alliance et le Conseil de l'Europe, qui mentionne expressément le Centre Nord-Sud et sert de cadre pour les activités conjointes.

Au Forum de Lisbonne de 2008, le Centre Nord-Sud et l'Alliance engagent un nouveau processus de dialogue sur les droits de l'homme entre l'Europe et les autres continents. Lors de ce forum consacré au principe d'universalité des droits de l'homme et à sa mise en œuvre aux niveaux international et régional, les participants analysent la situation, 60 ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les débats entraînent l'établissement d'un programme de travail sur les droits de l'homme pour les années à venir.

Le partenariat entre le Centre Nord-Sud et l'Alliance des civilisations se renforce encore avec la nomination, le 26 juin 2009, de Jorge Sampaio comme Président du Forum de Lisbonne de 2009 à 2011. En outre, Jorge Sampaio est récompensé par le Prix Nord-Sud de 2008, de même que la Reine Rania de Jordanie. Par le choix de ces deux lauréats, le jury met en lumière l'importance du dialogue entre les cultures, vecteur essentiel de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde.





### [Lien vidéo](#)



Jorge Sampaio, Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations et la Reine Rania de Jordanie, lauréats du Prix Nord-Sud 2008

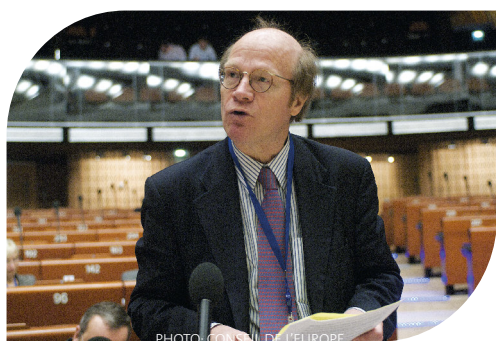
En septembre 2009, l'Alliance des civilisations invite le Centre Nord-Sud à apporter sa contribution aux **stratégies régionales pour les Balkans et la Méditerranée** en cours de négociation. Le Centre participe donc au processus qui débouche sur les conférences ministérielles de Sarajevo (décembre 2009) et de Malte (novembre 2010), et contribue à la mise en œuvre des plans d'action qui ont été adoptés dans le cadre des deux stratégies régionales.

## IV » Adoption d'une nouvelle résolution statutaire sur le Centre Nord-Sud

76

Le principal projet pour le 20<sup>e</sup> Anniversaire du Centre est l'élaboration d'une nouvelle résolution statutaire à adopter par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le processus s'ouvre à l'automne 2009 sur un rapport de l'Assemblée parlementaire sur l'avenir du Centre Nord-Sud, préparé par Kimmo Sasi (Finlande). Le rapport mène à l'adoption par l'APCE, en novembre 2009, de la Recommandation 1893, qui propose l'adoption d'une nouvelle résolution statutaire actualisant la mission du Centre et renforçant son rôle politique et son fonctionnement institutionnel. D'autres parties prenantes du Centre participent ensuite au processus de consultation : la Conférence des organisations internationales non gouvernementales et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux émettent un avis lors de leurs sessions plénières d'avril et de juin 2010, et la Commission européenne et le Parlement européen, ainsi que le Comité des Régions de l'UE, expriment également leur soutien au processus.



M. Kimmo Sasi

La nouvelle résolution statutaire est adoptée le 5 mai 2011, exactement 21 ans après l'établissement du Centre à Lisbonne. Les grandes lignes du statut révisé du Centre sont les suivantes :

» le Centre Nord-Sud conserve son statut juridique d'origine et continue à fonctionner comme un accord partiel élargi du Conseil de l'Europe ;

» les deux organes statutaires qui gouvernaient le Centre depuis sa création sont fusionnés en un « Comité exécutif », qui sera le seul organe décisionnaire du Centre Nord-Sud : à travers ce grand remanie-

ment structurel, le fonctionnement « quadrilogue » du Centre est préservé, et la pleine participation de tous les Etats membres au processus décisionnaire est assurée ;

» tous les Etats membres du Conseil de l'Europe et l'Union européenne sont invités à adhérer au Centre Nord-Sud dès que possible ;

» la relation avec l'Union européenne est renforcée, grâce à l'entrée de son Comité des Régions en tant que nouvelle partie prenante du Centre Nord-Sud, garantissant l'intégration des institutions de l'Union européenne de tous les côtés et à tous les niveaux du « quadrilogue » ;

» tout en poursuivant ses missions traditionnelles, le Centre fera l'interface entre le Conseil de l'Europe et les pays des régions voisines désireux de coopérer avec l'Organisation, en leur offrant une plate-forme de coopération structurée à différents niveaux (gouvernements, parlements, pouvoirs locaux et régionaux, société civile) ;

» les domaines d'activité prioritaires du Centre sont confirmés (éducation, jeunesse, dialogue interculturel), avec un accent privilégié sur la promotion des principes et des valeurs du Conseil de l'Europe au-delà du continent européen.

La résolution jette de nouvelles bases juridiques, politiques et opérationnelles pour le travail du Centre. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2011, elle pose les fondements d'une nouvelle stratégie pour la période 2011-2013 en mettant l'accent sur le rôle d'interface politique du Centre et sur sa nouvelle mission : promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit dans les régions voisines de l'Europe.



Deborah Bergamini, Présidente du Conseil exécutif, Festival de Venise





## Le 20<sup>e</sup> Anniversaire du Centre Nord-Sud

Le Centre Nord-Sud a fêté son 20<sup>e</sup> Anniversaire en 2009-2010, autour de deux dates clés : le 16 novembre 2009 – anniversaire de la création du Centre par décision du Comité des Ministres à Strasbourg, et le 1<sup>er</sup> mai 2010 – anniversaire de l'ouverture du Centre à Lisbonne.

Sous le slogan « Un monde, notre monde », le Centre a célébré cet anniversaire avec succès :

» en recevant des messages de soutien de très haut niveau et de différents horizons, en particulier de la part du pape Benoît XVI, du Président de la Commission européenne, du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, du Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations et des plus hautes autorités du pays hôte (Président de la République, Président du Parlement) ;

» en réunissant des personnalités qui ont marqué son histoire – notamment une dizaine d'anciens lauréats du Prix Nord-Sud – autour d'une table ronde sur « L'interdépendance et la solidarité au XXI<sup>e</sup> siècle » (Lisbonne, 18 mai 2010) ;

» en lançant une série de publications et un court-métrage sur les réalisations du Centre depuis sa création et sur les enjeux de son action au fil des ans ;

» en organisant l'exposition « Vingt bâtisseurs de ponts dans l'histoire de l'humanité », qui a été inaugurée à Lisbonne en mai, avant de se déplacer à Strasbourg en juin et à Molina (Espagne) en septembre ;

» en obtenant le soutien de l'ensemble de ses parties prenantes au sein du Conseil de l'Europe (Comité des Ministres, Assemblée parlementaire, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Conférence des OING) et de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen, Comité des Régions), pour le processus qui a mené en 2011 à l'adoption d'une nouvelle Résolution statutaire pour le Centre Nord-Sud.



## CONCLUSION

Cette rétrospective historique met en lumière les enjeux et les réalisations du Centre Nord-Sud au cours de ces 21 dernières années.

L'adoption d'une nouvelle résolution statutaire par le Comité des Ministres le 5 mai 2011, suivie de l'adoption d'une nouvelle stratégie destinée à définir une « feuille de route » pour 2011-2013, devrait donner au Centre Nord-Sud à la fois l'élan politique et la stabilité administrative et financière dont il a besoin pour mener à bien sa mission.

Les processus permanents mis en place par le Centre au cours de son histoire (le Forum de Lisbonne en 1994, le Prix Nord-Sud en 1995, l'Université « Jeunesse et Développement » en 2000) ont été renforcés et constituent désormais l'épine dorsale de son programme d'activités. En 2011, la relation avec l'Union européenne est plus forte que jamais, comme en témoigne la mise en œuvre de programmes communs depuis 2009. Du côté des Nations Unies, le Centre entretient depuis 2008 des liens de coopération privilégiés avec l'Alliance des Civilisations, et il contribue activement aux stratégies régionales mises en place dans les Balkans et la région méditerranéenne.

Tout cela dote le Centre Nord-Sud de solides atouts pour se projeter dans l'avenir, dans un environnement international en profonde mutation, qui rend son rôle d'interface entre l'Europe et le Sud – en particulier les régions voisines de notre continent – plus pertinent que jamais. Les évolutions qui se produisent depuis trois ans en témoignent : cinq nouveaux pays, dont deux non européens, ont rejoint le Centre, deux pays qui s'en étaient retirés sont revenus, et l'Union européenne apporte de nouveau son plein soutien politique et financier à son action. Ceci a permis au Centre non seulement de renforcer considérablement ses moyens d'action, mais aussi de réduire fortement sa dépendance vis-à-vis des contributions obligatoires des Etats membres.

L'environnement international en rapide évolution, notamment la crise économique mondiale, la radicalisation politique de l'Europe et les processus démocratiques émergents en Afrique du Nord, est source de risques mais aussi de nouvelles perspectives. Le Centre Nord-Sud se tient prêt à déployer ses compétences et ses réseaux pour répondre aux enjeux historiques auxquels font aujourd'hui face l'Europe et son voisinage.



*Abreviations / Abbreviations*

<b>CNS</b>	Centre Nord-Sud
<b>NSC</b>	North-South Centre
<b>CdE</b>	Conseil de l'Europe
<b>COE</b>	Council of Europe
<b>APCE</b>	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
<b>PACE</b>	Parliamentary Assembly of the Council of Europe
<b>DG-IV</b>	Direction générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et Sport / Directorate General of Education, Culture and Heritage, Youth and Sport
<b>DG-III</b>	Direction Générale de la Cohésion Sociale / Directorate General of Social Cohesion
<b>CDMG</b>	Comité européen sur les migrations / European Committee on Migration
<b>OING</b>	Organisations internationales non gouvernementales
<b>INGOs</b>	International Non Governmental Organisations
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et Développement Economique
<b>OCDE</b>	Organisation for Economic Co-operation and Development
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe / Organization for Security and Co-operation in Europe
<b>CNUED</b>	Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement
<b>UNCED</b>	United Nations Conference on Environment and Development
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
<b>UNCTAD</b>	United Nations Conference on Trade and Development
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture / United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>UNDP</b>	United Nations Development Programme
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UA</b>	Union africaine
<b>ACP</b>	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique / African, Caribbean and Pacific Group of States
<b>PEV</b>	Politique Européenne de Voisinage
<b>ENP</b>	The European Neighbourhood Policy
<b>PVD</b>	Pays en voie de développement
<b>CEULAJ</b>	Centro Eurolatinoamericano de Juventud
<b>COPEAM</b>	Permanent Conference of the Mediterranean Audiovisual Operators / Conference Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen
<b>IPS</b>	Inter Press Service
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique / New Partnership for Africa's Development
<b>AWEPA</b>	Association des parlementaires européens pour l'Afrique / Association of European Parliamentarians for Africa

# A N N E X E

## *Etats membres du Centre Nord-Sud*



**Allemagne**  
01/10/2001



**Azerbaïdjan**  
01/08/2010



**Cap Vert**  
01/03/2010



**Chypre**  
16/11/1989



**Espagne**  
16/11/1989



**Finlande**  
01/07/1990



**France**  
1989-2007



**Grèce**  
04/07/1995



**Irlande**  
01/01/2000



**Islande**  
01/01/2000



**Italie**  
16/11/1989



**Liechtenstein**  
01/01/1991



**Luxembourg**  
16/11/1989



**Malte**  
16/11/1989



**Maroc**  
01/07/2009



**Montenegro**  
01/03/2008



**Norvège**  
16/11/1989



**Pays-Bas**  
1989-2010



**Portugal**  
16/11/1989



**Saint-Marin**  
16/11/1989



**Saint-Siège**  
04/06/1998



**Serbie**  
01/03/2009



**Slovenie**  
01/01/1997



**Suède**  
01/09/1990



**Suisse**  
1989-2010



**Turquie**  
1992-1994





A N N E X E

*Présidents du Conseil exécutif et Directeurs exécutifs*

**I. Présidents du Conseil Exécutif**

**Deborah Bergamini**, Italie, 2009-...

**Claude Frey**, Suisse, 2004-2009

**Miguel-Angel Martínez**, Espagne, 1995-2004

**Victor Crespo**, Portugal, 1992-1995

**Harry Aarts**, Pays-Bas, 1990-1992

**II. Directeurs Exécutifs**

**Denis Huber**, 2008-...

**Eladio Fernandez Galliano** (a.i), 2007

**José Carlos Correia Nunes**, 2005-2007

**Hans de Jonge** (a.i), 2004-2005

**Jos Lemmers**, 1990-2004



## A N N E X E

**Lisbon Forum 2010**

Libertés d'expression, de conscience et de religion

**Lisbon Forum 2009**

Créer une culture des droits de l'homme à travers l'éducation

**Lisbon Forum 2008**

Le principe d'universalité des droits de l'homme et sa mise en œuvre aux niveaux international et régional

**Lisbon Forum 2007**

Les institutions nationales pour les Droits de l'Homme: la pierre angulaire pour la promotion et la protection des droits de l'homme

**Lisbon Forum 2006**

Le constitutionnalisme: la clé de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit

**Lisbon Forum 2005**

La gouvernance démocratique dans les sociétés multiculturelles du Nord et du Sud

**Lisbon Forum 2004**

La cohésion sociale et les stratégies de durabilité locale et régionale: le rôle de la société civile et des pouvoirs locaux

**Lisbon Forum 2003**

Migration et droits humains: le dialogue Nord-Sud

**Lisbon Forum 2002**

Développement durable et les droits de l'homme: au-delà de Johannesburg

**Lisbon Forum 2001**

Les enfants et les jeunes en Afrique: acteurs de leur propre développement

**Lisbon Forum 2000**

Les systèmes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme: leur contribution à l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme

**Lisbon Forum 1999**

Processus démocratiques et la protection des droits de l'homme dans la région méditerranéenne

**Lisbon Forum 1998**

L'état actuel des droits de l'homme en Afrique

**Lisbon Forum 1997**

La région des Grands Lacs: vers de nouveaux dialogues Nord-Sud

**Lisbon Forum 1996**

Droits de l'homme dans le dialogue Nord-Sud

**Lisbon Forum 1995**

Droits de l'homme dans le dialogue Nord-Sud

**Lisbon Forum 1994**

Droits de l'homme dans le dialogue Nord-Sud



# IV

## A N N E X E

### *Lauréats du Prix Nord-Sud du Conseil de L'Europe*

- 2010** **Louise Arbour**, Présidente et cheffe de la direction du Groupe International Crisis depuis Juillet 2009  
**Luiz Inácio Lula da Silva**, 35<sup>e</sup> Président du Brésil
- 2009** **Rola dashti**, activiste et Parlementaire de premier plan au Koweït  
**Mikhail Sergeyevich Gorbatchev**, Président de l'Union Soviétique de 1990 à 1991
- 2008** **Sa Majesté la Reine Rania Al Abdullah**, Jordanie  
**Jorge Sampaio**, ancien Président de la République du Portugal, Haut Représentant pour l'Alliance des Civilisations
- 2007** **Simone Veil**, fondatrice de la "Fondation pour la Mémoire de la Shoah", ancienne Ministre de la Santé et première femme à présider le Parlement européen, France  
**Kofi Annan**, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ghana
- 2006** **Mukhtaran Bibi**, fondatrice de l'Organisation Mukhtar Mai le bien-être des femmes, Pakistan  
**Father Francisco Van der Hoff**, fondateur de l'Association Max Havelaar du commerce équitable, Pays-Bas
- 2005** **Bogaletch Gebre**, fondatrice et directrice du Centre des femmes de Kembatta Self Help, Ethiopie  
**Bob Geldof**, musicien et producteur, Irlande
- 2004** **Nawal Al Sadawi**, un psychiatre, chercheur, écrivain féministe, et également membre de l'Association «Solidarité des Femmes Arabes Organisation», Egypte  
**Ambassador Stéphane Hessel**, well known figure for his efforts to promote peace and for the protection of the poor, France
- 2003** **Frene Ginwala**, Président du Parlement d'Afrique du Sud  
**António de Almeida Santos**, ancien Président de l'Assemblée de la République portugaise, Portugal
- 2002** **Albina du Boisrouvray**, fondatrice et présidente de l' Association François-Xavier Bagnoud, France  
**Xanana Gusmão**, Président de la République démocratique du Timor oriental
- 2001** **Maria de Nazaré Ferreira Fernandes Gadelha**, moniteur juridique des droits de l'homme du Centre de défense, Brésil  
**Cornelio Sommaruga**, ancien Président du Comité international de la Croix-Rouge Croix, Suisse
- 2000** **Marguerite Barankitse** en charge de foyers pour enfants, Burundi  
**Mário Soares**, ancien Président de la République du Portugal

## A N N E X E

*Lauréats du Prix Nord-Sud du  
Conseil de L'Europe*

- 1999** **Emma Bonino**, membre du Parlement européen  
**Abderrahman Youssoufi**, Premier Ministre du Royaume du Maroc
- 1998** **Graça Machel**, Présidente de l'Organisation nationale pour les enfants, Mozambique  
**Lloyd Axworthy**, Ministre des Affaires étrangères, Canada
- 1997** **Mary Robinson**, ancienne Présidente de l'Irlande  
**Patricio Aylwin**, ancien Président du Chili
- 1996** **Danielle Mitterrand**, Présidente de la Fondation "France Libertés"  
**Women of Algeria** (prix symbolique)
- 1995** **Vera Duarte**, membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples  
**Peter Gabriel**, Musicien, Producteur de "World Music", Royaume-Uni





A N N E X E

## *Informations Techniques*

### *Directeur Exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe*

DENIS HUBER

### *Responsables éditoriaux*

ELIANA CARVALHO

DENIS HUBER

AURÉLIE LEBERRURIER

VÉRONIKA SCHERK-ARSENIO

EMÍLIA SOARES

### *Relecture*

SERVICES DE TRADUCTION DU CONSEIL DE L'EUROPE

EMÍLIA SOARES

### *Photos*

CENTRE NORD-SUD

### *Conception, design et mise en page*

CARLOS LUÍS – DESIGN DE COMUNICAÇÃO

### *Impression*

DPI CROMOTIPO - OFICINA DE ARTES GRÁFICAS

### *Copies*

200 EXEMPLAIRES

### *Dépôt Légal*

341916/12

### *Lisbonne 2012*

### *Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe*

AV. DA REPÚBLICA, N.º 15-4º - 1050-185 LISBOA, PORTUGAL

TÉL. : + 351.21.358.40.30

FAX: + 351.21.358.40.37/72

WWW.NSCENTRE.ORG / WWW.COE.INT